

RÉUNION, AUJOURD'HUI, DES MÉDECINS AVEC LE MINISTRE

PAS DE CONCESSION, MOT D'ORDRE DES RÉSIDENTS

Page 5

CHRONIQUE JUDICIAIRE

MAGIE NOIRE Harcelée par le «mauvais œil»

Page 8

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1263 Dimanche 8 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
(8^{ES} - RETOUR) JSK 3- FC MISSILES 0 (TAB 3 / 0)

Les Canaris prolongent leur fête



Page 15

COMMÉMORATION DES ÉVÉNEMENTS DU 8 MAI 1945

LA TACHE NOIRE DE LA FRANCE COLONIALE



La célébration du 66^e anniversaire des tragiques événements du 8 mai 1945 remet sur le devant de la scène le devoir de mémoire et la loi criminalisant le colonialisme français.

Page 3

- BOUGUERRA SOLTANI
S'INTERROGE DEPUIS ADRAR -



Le MSP ne comprend pas les réformes !

>>> Page 5

- LOUISA HANOUNE À PROPOS DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE :-

« Le PT est prêt à un accord avec le Président »

>>> Page 4

- BOUMERDÈS -

Assassinat d'un ex-journaliste

>>> Page 4

- DES POLITOLOGUES L'AFFIRMENT -



Le Yémen... la prochaine guerre américaine

>>> Page 5



Control 900

Le plus grand

des petits forfaits



700 DA
DE CRÉDIT
+
300 MN
DE BONUS



Djezzy Control, les avantages de l'Abonnement et de la Carte

L'Algérie تعيش

www.djezzy.com

COMMÉMORATION DES ÉVÉNEMENTS DU 8 MAI 1945

La tache noire de la France coloniale

La célébration du 66^e anniversaire des tragiques événements du 8 mai 1945 remet au devant de la scène le devoir de mémoire et la loi criminalisant le colonialisme français.

PAR MOKRANE CHEBBINE

La réplique provient cette fois-ci du ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbès qui a souligné, hier à Alger, que les organisations de la société civile, toutes tendances confondues, "restent attachées à la loi criminalisant le colonialisme", affirmant que toutes les forces vives du pays adhèrent à cette revendication. Dans un entretien à l'APS à la veille de la célébration du 66^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, Chérif Abbès a indiqué que cette revendication "n'est ni caduque ni nouvelle car elle ne concerne pas une génération donnée". Et d'ajouter que "le fait de glorifier le colonialisme ne saurait que susciter l'indignation de la conscience humaine en général, et celle des peuples qui en ont souffert en particulier". Pour le ministre des Moudjahidine, la criminalisation du colonialisme est une évidence qui surgira un jour ou l'autre. "Les programmes que nous



arrêtons pour souligner les sacrifices consentis par notre peuple dépassent, de par leur contenu et valeur, la simple notion de les faire connaître car ils sont connus de tous et aucun écrit ni témoignage d'historiens ne sauraient les remettre en cause ou les nier", a-t-il déclaré au sujet de la commémoration de cette date. La question du

devoir de mémoire, notamment le projet de loi criminalisant le colonialisme, qui a de tout temps perturbé les relations algéro-françaises revient au devant de la scène à chaque occasion commémorative de l'histoire de l'Algérie colonisée. Elle était à l'origine, rappelons-le, d'une vive polémique entre les hautes autorités des deux pays, créant un climat des plus tendus. Une situation qui avait donné libre cours aux hostilités de part et d'autre. Le vote, du côté français, de la loi glorifiant le passé colonial de la France, la tristement fameuse loi du 23 février, et l'initiative, côté algérien, menée par un groupe de députés qui allaient formuler une proposition de loi criminalisant le colonialisme ont défrayé la chronique et refroidi les relations entre l'Algérie et la France durant plusieurs mois. Ces dernières années, la

tendance est plutôt à l'accalmie suite aux visites de haut niveau effectuées par des officiels français en Algérie, à l'instar de l'ex-ministre des AE, Michèle Alliot-Marie, de Jean-Pierre Raffarin, désigné par le président français comme « Monsieur Algérie » et du Secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant. Et depuis, les relations ont connu un dégel relatif, marqué notamment par la remise dans les tiroirs de la loi criminalisant le colonialisme refusée par le Bureau de l'APN. Mais voilà que le ministre des Moudjahidine ravive la flamme à l'occasion de la commémoration du massacre du 8 mai 1945. Une plaie restée béante, noircissant davantage l'histoire de la France coloniale et ses exactions commises sur un peuple innocent.

M. C.

GUERRE D'ALGÉRIE

Des dépouilles de résistants algériens dans un musée parisien

PAR LARBI GRAÏNE

Les dépouilles mortelles de chefs de la résistance au colonialisme français se trouvent encore dans des musées français, ainsi en est-il de celles de Cheikh Bouziane de Zaatcha (mort en 1849) et de Cherif Boubaghla (mort en 1854). C'est ce que nous avons appris des déclarations du ministre des Moudjahidine Mohamed Cherif Abbès à l'occasion de la commémoration des massacres du 8 Mai 1945. « Je n'ai pas de commentaire autre que celui de m'interroger si le fait de conserver des restes mortuaires était source de fierté pour la France coloniale ou reconnaissance de leur importance en tant que symbole de loyauté à la cause pour laquelle ils se sont sacrifiés » a dit le ministre cité par l'APS. Et d'ajouter « lorsque les conditions favorables seront réunies pour traiter du dossier de la mémoire entre l'Algérie et la France, toutes les questions y afférant seront débattues ». Cheikh Bouziane avait tenu tête à l'armée française à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Biskra après la reddition de l'Emir Abdelkader. Il livra une bataille acharnée contre plus de 7.000 hommes durant plus de 52 jours (du 16 juillet au 26 novembre 1849) que dura le siège du ksar. L'armée coloniale avait perdu plus de 2.000 hommes. Cheikh Bouziane fut capturé avant d'être exécuté. Quant à Chérif Boubaghla, il avait dirigé contre les Français plusieurs opérations militaires en Kabylie. En 1851 il s'attaqua à un détachement de l'armée coloniale près de Boghni, il récidiva en 1854

en organisant la lutte contre l'expédition du général Randon. Ce dernier y perd 94 soldats. Après s'être allié à Lalla Fatma n'Soumer, Boubaghla est tué, sur une dénonciation le 26 décembre 1854. La même logique meurtrière allait s'abattre sur le peuple algérien quelques années plus tard, soit le jour même qui a vu la fin de la Seconde Guerre mondiale 8 Mai 45. Les mechtas du Sétifois à l'image de Aïn Sebt, Arbaoua, Beni Medjelet et Larbaâ vécurent au surlendemain du 8 Mai 1945 des moments à la limite de la barbarie. La horde coloniale s'est abattue sur ces villages en brûlant et saccageant tout sur son passage. 12 maisons ont été complètement ravagées par les flammes alors que les femmes ont été violées. L'APS qui revient sur ces moments tragique rapporte que le couple Hadda et Mabrouk Azzouz « ont été froidement abattus chez eux, de même qu'à Beni Aziz, un homme et son fils ont été tués de sang-froid, l'un après l'autre ». Ces massacres horribles ont fait des centaines d'orphelins dont la majorité a été prise en charge par des militants nationalistes dans toute l'Algérie. Selon le moudjahid Hamou Amirouche « les massacres du 8 Mai 1945 constituèrent un tournant décisif dans la lutte du peuple algérien pour son indépendance. » Deux ans après les massacres, a-t-il expliqué, le premier groupe armé, l'Organisation spéciale (l'OS) fut structuré à l'échelle nationale. Et de rappeler « sept ans après, commença à sonner le glas du colonialisme en Algérie ».

L. G.

Sous la Plume

Le passé d'abord

PAR SORAYA HAKIM

Les massacres du 8 mai 45 sont un crime contre l'humanité, l'histoire d'un génocide réprimant une manifestation d'un peuple qui revendiquait ses droits au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Ces « indigènes », morts, dont le seul crime était de se battre pour libérer leur pays du joug colonial et ses corollaires, l'analphabétisme, le statut d'indigénat et d'esclaves exploitables et corvéables à merci, avaient servi avec bravoure la France. Ainsi trahis, ils se retrouvaient devant la barbarie du colonisateur. Et la loi de 2005 sur les bienfaits du colonialisme et les faits d'armes de l'OAS venaient un peu plus enfoncer le clou. De la glorification à la repentance, qu'il est long encore le chemin. Mais

en plus, le fait de glorifier le colonialisme ne peut que susciter l'indignation de la conscience humaine. Mais ces crimes là ne peuvent et ne doivent pas être frappés d'imprescriptibilité. On ne peut pas oublier ces martyrs qui, dans un élan de conscience du mouvement nationaliste, ont sacrifié leurs vies. Les générations d'aujourd'hui ainsi que les générations montantes doivent se battre pour que repentance soit faite. C'est comme cela que les relations franco-algériennes iront de l'avant. Le projet de loi criminalisant le colonialisme en Algérie est réclamé par les organisations de la

société civile toutes tendances confondues, elles y sont attachées. Même si toutes les lois allant dans ce sens sommeillent dans des tiroirs avant d'être déterrer aux goûts des conjonctures.

La déclaration du ministre des Moudjahidine, hier, qui qualifie encore une fois les crimes du 8 mai 45 de massacre contre l'humanité vient rappeler l'urgence de revenir sur cette page qui noircit l'histoire de la France coloniale au côté d'une liste d'autres génocides ô combien nombreux commis tout au long de sa présence en Algérie.

Sarkozy, lors de sa visite d'Etat en Algérie en 2007, avait estimé qu'il fallait aller de l'avant et transcender cette époque pour pouvoir justement aller de l'avant. «On ne regarde pas l'avenir dans un rétroviseur», une phrase que Sarkozy avait prononcée à l'occasion de ladite visite non sans soulever le tollé chez les Algériens. Il est peut-être vrai que l'avenir ne se fait pas en regardant dans un rétroviseur, mais cela reste un passage inéluctable pour pouvoir aller de l'avant. Et cela, les Français le savent plus que tout le monde mais préfèrent continuer à faire la sourde oreille au lieu d'assumer leur scabreux passé colonial.

S. H.

4^E ROCADE KHEMIS MILIANA
BORDJ BOU ARRERIDJ

Les travaux bientôt lancés

L'étude du projet de la 4^e rocade Khemis Miliana-Bordj Bou Arreridj, est entièrement finalisée, a annoncé hier à Aïn-Defla, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, en précisant que les travaux de sa réalisation seront lancés "incessamment". Une fois achevé, ce projet qu'il a qualifié de "stratégique" fera de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj une zone carrefour par où se feront tous les échanges entre l'est et l'ouest du pays, a indiqué Amar Ghoul à l'occasion de cette visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn-Defla. Le ministre s'est enquis, au cours de cette visite, de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et de modernisation du CW n° 03 reliant la ville de Miliana à celle de Chlef, sur une longueur de 69 km. Ce tronçon routier, qui a fait l'objet d'une décision de promotion au rang de Route nationale, permettra une fois opérationnel, de désenclaver plusieurs régions des wilayas de Aïn Defla, Chlef et Tipasa, et de doter le chef-lieu de wilaya d'une pénétrante vers la RN 04 et l'autoroute Est-Ouest. Ce projet qui permettra, dans une seconde étape, une ouverture sur la mer est appelé à créer une nouvelle dynamique et de nouveaux espaces socio-économiques entre les wilayas précitées. Le ministre a, par ailleurs, pris connaissance par la suite de l'état d'avancement du projet de réhabilitation de la RN 65. Celui-ci concerne le doublement de la voie sur un linéaire de 05 km et de l'évitement de la ville d'El-Abadia. Ce tronçon, qui débouche sur la RN11 Alger-Mostaganem, permettra une fois réhabilité, d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité des usagers. Le ministre a annoncé par ailleurs la mise en service des 14 stations Naftal prévues sur l'itinéraire de l'autoroute Est-Ouest à partir de l'été prochain, selon un planning arrêté et déposé auprès du gouvernement. A propos justement de l'autoroute Est-Ouest, la dernière escale du ministre était à l'est du pays, dans la wilaya de Constantine plus précisément, où il avait inspecté les travaux de réalisation du tronçon long de 170 km reliant Constantine à El-Tarf, en passant par Skikda, Guelma et Annaba. Le ministre des Travaux publics a donné de fermes instructions aux entreprises chargées de la réalisation de ce tronçon afin qu'il soit livré avant novembre prochain, conformément aux délais contractuels. L'exploitation de l'autoroute Est-Ouest, qui s'étend sur 1.720 km avec 42 stations multiservices et 16 unités de protection et de sécurité, se fera "en partenariat et en concession", selon Amar Ghoul.

L. B.

BOUMERDÈS

Un ex-journaliste assassiné

Nous apprenons de sources concordantes qu'un ancien journaliste, en l'occurrence Rabah Nezzar, a été assassiné, vendredi dernier vers 17h, par un groupe de personnes armées, dans la localité de Baghlija à 45 km à l'est du chef-lieu de Boumerdès. Cet ancien journaliste, qui exerçait à Alger, a été surpris par ses assassins au niveau de la localité Ben Arrous. Ses agresseurs ont tiré sur lui à bout portant le blessant mortellement. La victime venait d'accomplir sa prière de vendredi et se dirigeait vers son domicile, ajoute-t-on. Nos sources ajoutent que la victime avait reçu des menaces dans les années 90 lorsqu'il était journaliste. Suite à ces menaces Rabah Nezzar s'était installé à Alger en changeant même d'activité. Nous reviendrons sur cette tragédie dans nos prochaines éditions.

T. O.

LOUISA HANOUNE À PROPOS DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE :

« Le PT est prêt à un accord avec le Président »

La secrétaire générale du Parti des travailleurs a de nouveau soutenu le programme des réformes politiques initiées par le président de la République. Pour Louisa Hanoune, en effet, les dernières mesures annoncées lors de la réunion du Conseil des ministres constituent « un véritable programme ambitieux ».

PAR KAMAL HAMED

Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que la première responsable du Parti des travailleurs apporte son soutien au Président, même si elle ne manque jamais d'exprimer aussi certaines réserves. « Il y a un processus résistancialiste contrarié et contradictoire qui s'est engagé en haut et ce pour se réapproprier la souveraineté nationale et se débarrasser des effets du pan d'ajustement structurel imposé à notre pays par le FMIU » a-t-elle souligné, hier, lors d'un meeting populaire organisé à l'occasion de la commémoration du 66^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945. Louisa Hanoune, à l'évidence, faisait référence au programme lancé déjà depuis plusieurs années par le président de la République, dont certaines mesures ont été énoncées par la loi de finances complémentaire 2009, et que d'aucuns ont communément appelé le patriotisme économique. Louisa Hanoune, qui a salué certaines initiatives politiques lancées récemment dans le but de consacrer la démocratie, en a aussi critiqué d'autres, indiquant que « le clivage aujourd'hui n'est pas entre la droite ou la gauche, ce d'autant que c'est un clivage galvaudé mais la ligne de démarcation c'est la défense de la souveraineté nationale et l'intégrité du pays ».



Par conséquent la première responsable du PT a martelé devant une assistance acquise à ses thèses que « son parti est prêt à passer un accord avec le président de la République et tous les partis politiques pour justement défendre cette option ». Ce d'autant que, selon ses propos, le contexte régional, marqué par l'offensive des forces impérialistes qui veulent disséquer les Etats, comme c'est le cas en Libye qui « n'est pas une révolution », en Syrie et au Yémen, est fort révélateur. Soutenant la position de l'Algérie dans le conflit libyen, elle a appelé les autorités à tirer les enseignements qui s'imposent pour mettre notre pays à l'abri de visées impérialistes. C'est dans ce sens aussi qu'elle a critiqué ceux qui font le jeu de certaines parties étrangères, dont l'atteinte à la souveraineté nationale et l'intégrité du pays est le seul objectif. « Si les appels à la révolution en Algérie à travers facebook et twitter n'ont eu aucun écho c'est grâce

à l'intelligence du peuple algérien » a-t-elle en effet affirmé. « L'Algérie est dans un processus d'une révolution sociale (...) Les revendications sociales et politiques se recoupent et cela constitue pour nous un processus révolutionnaire » dira-t-elle en outre. Elle a annoncé la création de 400 comités populaires à travers l'ensemble du pays pour débattre des préoccupations essentielles des Algériens et a lancé un appel pressant pour la tenue d'une assemblée générale en vue de créer une association nationale. « Une commission qui ne va pas concurrencer la commission annoncée par le président de la République et qui a pour mission de mener les réformes politiques ». Elle a appelé à une assemblée constituante, à un débat profond sur la révision de la Constitution, tout en refusant la politique des quotas en faveur des femmes. Circonstance oblige, Mme Hanoune, a demandé à ce que la journée du 8 Mai soit une journée fériée.

K. H.

BOUGUERRA SOLTANI S'INTERROGE DEPUIS ADRAR

LE MSP NE COMPREND PAS LES RÉFORMES DU PRÉSIDENT

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Bouguerra Soltani a mis l'accent sur la bonne compréhension du sens des nouvelles réformes annoncées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans son récent discours à la Nation. S'exprimant lors d'un meeting populaire à Adrar, Soltani a indiqué que la bonne compréhension de ces réformes, et des mesures annoncées en Conseil des ministres, début mai, "devra permettre au MSP de déterminer sa position par rapport à ces réformes et sa contribution à leur mise en œuvre". Le président du MSP s'est félicité de la coïncidence de cette rencontre organique de wilaya, avec la commémoration des massacres du 8-Mai-1945, pour saluer les énormes sacrifices consentis pour le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie, et inculquer aux jeunes générations l'histoire glorieuse,

riche en épopées, de leur pays. Pour Bouguerra Soltani, "l'édification d'une nation, sortie de 132 années de colonisation, n'est pas une œuvre aisée, mais nécessite plus de temps, d'autant plus que la France a usé, vainement, de tous ses moyens pour spolier le peuple algérien de son identité".

Faisant le parallèle avec les événements marquant la scène arabe, Bouguerra Soltani a indiqué que "l'Algérie a assez d'expérience pour agir avec sagesse et responsabilité face aux vents du changement", soulignant, toutefois, "la nécessité d'aller vers des réformes profondes, globales et progressives". Le président du MSP saluera, à ce titre, la décision du président de la République d'entamer ces réformes, avant de faire part de la satisfaction du MSP quant à cette démarche qui préserve les fondements de l'Etat algérien, dont ses volets liés à la langue arabe, la religion, l'identité, l'alternance pacifique au pouvoir et le respect des libertés. Dans

cette optique, le MSP a tenu à apporter sa touche à l'édifice, en demandant la clarification de la nature du système de gouvernance, tout en précisant sa préférence pour le "régime parlementaire", a soutenu Soltani, en ajoutant que, "contrairement à d'autres pays qui cherchent un changement de régime, le peuple algérien réclame des réformes, notamment des codes électoral, des partis, de l'information et de la femme". Concernant la révision de la Constitution, l'orateur s'est prononcé "plutôt pour une refonte qu'une révision de la constitution, excepté l'article 178", en soulignant que ce qui se déroule dans certains pays arabes recommande d'entamer des réformes profondes et globales. Le président du MSP a affiché, à cet égard, un optimisme et une grande confiance quant à la détermination du président de la République à traduire ces réformes sur le terrain de la réalité.

L. B.

RÉUNION, AUJOURD'HUI, DES MÉDECINS AVEC LE MINISTRE

Pas de concession, mot d'ordre des résidents

Les médecins résidents sont plus que jamais déterminés à poursuivre leur combat et ne comptent pas baisser les bras avant l'obtention de ce qu'ils jugent être leurs droits.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Au terme de la réunion, qui a pris fin dans la soirée du vendredi dernier, les médecins résidents affiliés au Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), une organisation qui a fait preuve d'une grande représentativité à l'échelle nationale, ont décidé de maintenir la pression sur leur tutelle en continuant leur grève illimitée, cela en attendant la réunion d'aujourd'hui prévue à 15 h, au ministère de la Santé à laquelle a appelé Djamel Ould Abbès vendredi dernier. Cette invitation est venue après que le collectif ait démenti, le jour même, les déclarations faites par le ministre portant sur une réunion entre les représentants du Camra, lui-même et son homologue de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia. Cette réunion, toujours selon les propos du ministre, devrait porter sur les problèmes soulevés auparavant et l'application de ce qui a été décidé par la réunion des doyens au terme de la conférence nationale tenue dernièrement. Il faut noter que le Collectif autonome des médecins résidents et après concertation de l'ensemble des médecins résidents, qu'il représente à travers le pays, a répondu favorablement à l'appel au dialogue du ministre dans l'espoir de trouver une solution définitive

aux multiples problèmes qui les ont poussés à engager une grève illimitée depuis le 28 mars dernier. Pénalisant de ce fait les établissements de santé notamment les grands hôpitaux du pays par ce blocage qui fatigue autant le médecin que le patient qui se retrouve, depuis plus de 2 mois, contraint à un service médical de plus en plus médiocre. Le ministre a invité les représentants des résidents à se mettre autour d'une table pour négocier et discuter ensemble les revendications de l'ensemble du corps, entre autres le service civil, le salaire et la formation pédagogique. La tutelle se retrouve ces jours-ci face un débrayage total dans tout le secteur puisque six autres syndicats du secteur rejoindront le mouvement de grève à partir du 16 mai courant. Un préavis sera déposé aujourd'hui dans tous les établissements hospitaliers. Pratiquement l'ensemble du secteur de la santé sera à l'arrêt à partir de la semaine prochaine. Les grévistes - tout en appuyant les revendications des médecins résidents - revendiquent de leur côté « l'abrogation du service civil, une meilleure formation pédagogique, l'amélioration des conditions

socioprofessionnelle et également plus de considération et de dignité ». Il faut préciser que les médecins résidents ont réaffirmé, à travers leurs représentants du Collectif, leur détermination à rester en grève le temps qu'il faudra jusqu'à ce que la tutelle décide officiellement « l'abrogation du service civil, une revendication dont la satisfaction conditionne la fin de leur grève ». « La tutelle savait, dès le début, que cette revendication est essentielle pour nous. Notre grève défend principalement ce point et si le ministère nous avance demain une autre excuse pour justifier la non abrogation du service civil, les médecins à leur tour camperont sur leur position le temps qu'il faudra », affirme docteur Abderahmane, l'un des représentants des médecins résidents, contacté, hier, par le *Midi Libre*. Il faut rappeler à cet effet que la justice, selon les déclarations de Djamel Ould Abbès, a promulgué le 6 avril dernier une ordonnance en référé affirmant le caractère illégal de la grève des médecins résidents. Une mesure qui n'a néanmoins nullement ébranlé la détermination des grévistes.

C. K.

Les psychologues grossiront les rangs des grévistes le 17 mai

Après leur sit-in, tenu le 29 avril dernier, devant le siège de la Présidence à El-Mouradia et qui n'a apparemment pas amené grand-chose, les psychologues algériens affiliés au Syndicat national algérien des psychologues (Snapsy), rejoindront la grève chapeautée par les six syndicats du secteur de la santé et en cours depuis le 17 mars dernier, apprend-on. La corporation revendique, pour rappel, un statut particulier conforme aux normes universelles du psychologue, un salaire digne et la révision de leur formation. Actuellement, rappelons-le, ils sont au bac+4, et au lieu de revaloriser leur formation aux standards internationaux, à savoir bac+5, on tente de les faire basculer vers le LMD, chose que refusent catégoriquement les psychologues.

C. K.

DROGUE, ARMES ET MUNITIONS RÉCUPÉRÉES

La GN sévit contre la contrebande

PAR AHMED BOUARABA

Plus de 130kg de kif traité ont été récupérés, le week end écoulé, par les gendarmes gardes-frontières (GGF) de la wilaya de Tlemcen. Effectuant une patrouille pédestre dans leur secteur de compétence, les GGF de Sidi Boudjenane ont découvert cette quantité de drogue transportée à dos d'âne et abandonnée à 02km du tracé frontalier de Maghnia. Les narco-trafiquants « ont rebroussé chemin vers le Maroc » a indiqué le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud, chef de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. Il a, en outre, fait savoir que « les gendarmes du poste de Police judiciaire (relevant de la GN) de

Maghnia procèdent à l'enquête ». Durant cette période, les gendarmes de la brigade de Remchi ont mis la main sur une autre quantité de cette substance prohibée. En outre, les services de la GN ont procédé à l'interpellation de la personne en possession de cette drogue. Dans la même wilaya, 05 personnes, à bord d'un véhicule de marque Dacia Logan, ont été interpellées en possession de près de 140 comprimés de psychotropes hallucinogènes. Par ailleurs, 02 kg de kif traité ont été saisis par les gendarmes de la compagnie de Boufarik, dans la wilaya de Blida. Agissant sur renseignements, les éléments de la GN ont récupéré cette quantité dans le domicile d'un dealer à Guerrouaou. En terme

de lutte contre le trafic d'armes et de munitions, 2.500 cartouches pour fusil de chasse de calibre 16 ont été récupérées par les gendarmes de la brigade d'Ain Rich et de la Section de sécurité et d'intervention (SSI) du groupement de M'Sila. Dressant un dispositif de barrage de police de la route sur la RN.89, les gendarmes de M'Sila ont interpellé la personne transportant, à bord d'un véhicule de marque Peugeot 505, ce lot de cartouches ainsi que 1.980 capsules et une somme de 179.000 DA. Notons que l'affaire est en cours. Un autre barrage sur la RN.16 dans la wilaya de Tébessa a permis de récupérer 05 carabines de fabrication artisanale et 04 kg de poudre noire, détenus illégalement. Les inter-

pellés ont possession de cette matière, dont le nombre est de 06, étaient à bord d'un véhicule de marque Toyota. Dans la wilaya d'El Taref, près de 900 litres de carburant, un véhicule, un camion et un motorcycle ont été récupérés par les GGF, permettant l'interpellation de 04 contrebandiers. Pour ce qui est de la sécurité publique, les services de la wilaya d'Oran ont présenté devant le parquet 01 personne pour « création d'association de malfaiteurs, port d'arme prohibée (couteau), destruction volontaire de biens appartenant à autrui et coups et blessures volontaires », dont été victimes 04 citoyens. Notons enfin que le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

A. B.

MOULT POLITOLOGUES L'AFFIRMENT

Le Yémen... la prochaine guerre américaine

Accusé d'avoir tenté de faire exploser le vol du 25 décembre 2009 reliant Amsterdam à Détroit avec une bombe qu'il avait dissimulée à l'embarquement, le Nigérien Abdulmutallab, arrêté par les autorités américaines a avoué que ladite mission lui avait été confiée par Al-Qaïda pour la péninsule arabique (AQPA), basée au Yémen. C'est ainsi que le Yémen est devenu la nouvelle cible contre le terrorisme états-unien. Géopolitiquement parlant, le Yémen est un pays qui partage l'un des goulots d'étranglement stratégiques du trafic mondial de pétrole, le Détroit de Bab El-Mendab sur le golfe d'Aden avec l'Erythrée et Djibouti. En outre, le Département de l'énergie à Washington a, en 2006, rapporté qu'un volume d'environ 3,3 millions de barils de pétrole transitait chaque jour par cette étroite voie navigable

vers l'Europe, les USA et l'Asie. Selon le journaliste du quotidien britannique « *The Independent* », Robert fisk, « un prétexte pour une militarisation par les Etats-Unis et l'OTAN des eaux entourant Bab El Mendab serait l'occasion pour Washington de prendre un nouvel avantage dans sa poursuite du contrôle des sept goulots d'étranglement pétrolier les plus essentiels dans le monde, ce qui représente une part importante de toute future stratégie états-unienne destinée à priver de leur approvisionnement en pétrole la Chine, l'Union européenne ou toute autre région ou pays s'opposant à la politique US ». Dans ce pays, les bassins de Masila et de Shabwa recèlent, d'après les compagnies pétrolières internationales de potentielles, « découvertes de premier choix ». Notons, sur ce dernier point, que la

société française « Total » ainsi que d'autres compagnies internationales sont engagées dans le développement de la production pétrolière yéménite.

AQPA et le rôle américain dans l'islamisation yéménite

Le Yémen borde également un autre pays ayant aussi défrayé la chronique à savoir la Somalie. Dans une analyse publiée récemment sur le réseau voltaire, M. Engdahl affirme que « profitant des actes de piraterie en Somalie et des annonces faites à propos de la réémergence de la menace d'Al-Qaïda depuis le Yémen, les Etats-Unis visent à militariser l'une des voies d'acheminement de pétrole les plus vitales. Plus encore, les réserves de pétrole non exploitées au Yémen et en Arabie saoudite seraient les plus importants

au monde ». Pour ce qui est de l'islamisation de ce pays, il convient de rappeler que le Yémen était, durant la guerre froide, divisé en deux parties, le Sud (la République démocratique populaire du Yémen) faisait partie de la carte politique de l'ancienne union soviétique et le Nord (la République arabe du Yémen) appartenait au clan américain. Afin de peser face à l'héritage marxiste du Parti socialiste du Sud Yémen, les salafistes yéménites et d'autres djihadistes ont été favorisés pour l'unification du Yémen. « Avant 1990, Washington et le Royaume d'Arabie saoudite soutenaient et apportaient leur aide à Saleh dans sa politique d'islamisation; ils faisaient alors le pari de contenir les ambitions communistes du Sud Yémen », explique l'expert américain.

A. B.

PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

Yousfi plaide pour la sécurité énergétique de la région

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a revendiqué dans la ville italienne de Palerme (Sicile) la nécessité de prendre à bras-le-corps les préoccupations des populations des pays de la rive sud de la Méditerranée en exhortant les dirigeants politiques des pays européens à s'intéresser davantage à la solution des problèmes des pays sud-méditerranéens, notamment ceux d'Afrique du Nord.

PAR AMAR AOUIMER

« **L**a prise en charge des aspirations profondes et légitimes des sociétés dans les pays de la rive sud de la Méditerranée contribue à la stabilité dans la région et, au final, à la sécurité énergétique de l'Europe », a-t-il affirmé vendredi dernier. "De fait, (avec) la présence de matières premières riches et diversifiées, d'infrastructures de qualité, l'implantation d'industries pouvant offrir des emplois à cette jeunesse (des pays de la rive sud) est possible et s'avère aujourd'hui, d'une nécessité impérieuse", a souligné Yousfi aux journées d'études sur le partenariat euro-méditerranéen, consacrées au thème du partenariat en matière d'énergie. Il a estimé qu'il était de l'intérêt des pays du Sud que l'Europe pesait « de tout son poids pour ce processus d'industrialisation et de diversification des économies ». « Les investissements européens, en dehors des hydrocarbures, je parle essentiellement de l'Algérie, restent très limités. C'est donc avec une vision à long terme qu'il conviendrait de développer un partenariat entre l'Algérie et l'Europe, bien au-delà du secteur des hydrocarbures », a indiqué Yousfi. Il a ajouté que c'était un partenariat global qui pourrait assurer, d'un côté un développement harmonieux, facteur essentiel de la stabilité, et d'un autre côté, la sécurité des approvisionnements énergétiques pour le long terme.

Evoquant le processus de Barcelone, il a dit, selon l'APS, qu'il avait « déçu les immenses espoirs placés par les pays au sud de la Méditerranée », affirmant que cet échec s'expliquait par le fait que la logique et la dimension commerciale ont pris largement le dessus sur celle du co-développement.



Economies complémentaires et interactives

Pour Yousfi, nos économies sont certainement complémentaires et le processus d'industrialisation que nous entamons de matière déterminée en Algérie, ne représente pas une source de compétition avec les économies européennes, loin de là. Cependant, a-t-il ajouté, « nous souhaitons entreprendre ce processus de diversification avec l'appui et l'aide multiforme des pays européens avec lesquels tant de liens nous unissent ». Yousfi a rappelé la position géographique privilégiée de l'Algérie et ses réserves d'hydrocarbures qui font d'elle « un acteur naturel dans l'approvisionnement en Méditerranée, particulièrement avec ses partenaires de l'Union européenne. Aujourd'hui, lorsque l'on examine les flux énergétiques mondiaux, on relève que l'ensemble regroupant l'Italie, la France et l'Espagne importe environ 10% du pétrole mondial, 14% du gaz naturel », a relevé le ministre, précisant que « l'Italie, plus précisément, importe près de 8% de la demande mondiale de gaz naturel ». Dans ce cadre, il a souligné que l'Algérie, de son côté, dispose d'importantes réserves prouvées d'hydrocarbures et consacre à l'Italie, la France et l'Espagne près du quart de ses exportations pétrolières, la quasi-totalité de ses exportations de gaz naturel, plus la moitié de ses exportations de GNL et enfin près des deux-tiers de ses exportations de GPL. Le ministre qui a rappelé que l'Algérie a toujours été un partenaire fiable et stable dans la structure des approvisionnements en hydrocarbures des pays européens et n'a jamais failli à ses enga-

gements, soulignant que « les flux de gaz en provenance du Sahara assurent un approvisionnement régulier et sécurisé de l'Europe, soit sous forme de GNL ou par gazoducs, compétitif en termes de coûts de mise à disposition et propre sur le plan environnemental ». Il a assuré que les relations énergétiques entre l'Algérie et l'Europe étaient ancrées dans la durée, ajoutant que les gisements de gaz sahariens ont commencé à approvisionner le sud de l'Europe en 1964, « sans interruption depuis, même au cours d'une des périodes les plus tragiques

de notre histoire récente ». A ce sujet, il a relevé que « le terrorisme sanglant des années 1990 n'a pas eu d'impact sur notre capacité à remplir nos obligations de livraisons envers tous nos partenaires », assurant que l'Algérie « œuvre constamment à l'amélioration de ses rapports énergétiques avec ses partenaires européens ». Le ministre algérien a plaidé, dans ce sens, pour des contrats gaziers à long terme qui constituent le socle du partenariat énergétique et le facteur déterminant de la sécurité des approvisionnements. Il a souligné que les relations avec l'UE étaient spécifiques et interdépendantes. « Nous savons tous que la sécurité des approvisionnements énergétiques est capitale pour la croissance des économies nationales européennes, mais elle ne saurait être dissociée de la nécessité, tout aussi capitale pour l'Algérie, d'assurer un développement continu et diversifié de son économie et d'accélérer le rythme du progrès social », a affirmé Yousfi. Evoquant la promotion des énergies renouvelables, Yousfi a affirmé que la protection de l'environnement était une préoccupation globale qui interpelle l'humanité dans son ensemble.

Politique énergétique et protection de l'environnement

« L'Algérie y est très sensible puisque nous subissons l'avancée du désert et que nous ressentons fortement les effets du changement climatique », a-t-il dit, précisant que la protection de l'environnement a été, depuis des décennies, « très présente dans notre politique

énergétique ». Dans ce cadre, il a rappelé que l'Algérie a consenti d'importants investissements pour réduire le volume des gaz torchés et mis en œuvre, depuis plusieurs années, et avec ses partenaires européens, des techniques de séquestration au niveau des gisements de gaz d'In Salah pour éviter de rejeter dans l'atmosphère environ un million de CO2 par an. Par ailleurs, Yousfi a fait savoir que la politique énergétique algérienne visait à "produire à l'horizon 2030, environ 40% de l'électricité à partir d'énergies renouvelables. « De par notre situation géographique, nous disposons d'un gisement solaire incomparable que nous comptons mettre en valeur », a-t-il souligné. En février dernier, le gouvernement algérien a approuvé un programme de développement des énergies renouvelables qui prévoit, à l'horizon 2030, une capacité de production de 22.000 mégawatts dont 10.000 pourraient alors être dédiés à l'exportation si les conditions de faisabilité sont réunies, a-t-il rappelé. Ce programme, a ajouté Yousfi, englobe également l'utilisation des énergies renouvelables pour le dessalement des eaux saumâtres, notamment au sud du pays, relevant que « les objectifs (de ce programme reposant sur l'utilisation d'un équipement local) pourraient être révisés en fonction des coûts, des progrès technologiques et des perspectives d'exportation d'électricité ». Dans ce cadre, il a fait savoir aussi que le programme prévoit des « incitations financières et une politique de partenariat avec les groupes industriels internationaux désireux d'investir avec nous dans ce domaine ». Par ailleurs, et en marge de la rencontre de Palerme, Yousfi a eu des entretiens avec la Commissaire européenne à l'Énergie, qui ont porté sur la coopération algéro-européenne dans le domaine énergétique et ses perspectives. Aux cours de ces entretiens, les deux parties ont convenu d'accélérer le processus de concertation et de partenariat en matière de coopération dans les énergies renouvelables, a indiqué Yousfi. Le partenariat et la coopération économique multiforme demeure le cheval de bataille de la stratégie algérienne pour assurer le développement durable et attirer le maximum d'investissements directs étrangers, sachant que l'Algérie se classe parmi le Top 10 au niveau africain concernant l'attractivité des IDE.

A. A.

INVENTIONS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Benmeradi met l'accent sur la qualité et la norme internationale

« **L**Algérie s'efforce de mettre en adéquation sa production avec les normes et les standards internationaux afin de protéger son économie, mais également pour tenter de placer ses produits sur le marché extérieur. Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, a insisté, vendredi dernier à Constantine, sur l'importance de la qualité et de la norme, critères pour une meilleure protection du produit de l'industrie nationale. Le ministre a également appelé, au cours d'une réunion avec les opérateurs économiques à l'issue de sa visite dans la wilaya de Constantine, au maintien de certaines barrières douanières « qui demeurent nécessaires à ce stade de l'âge de l'industrie nationale, afin de la prémunir contre les effets dévastateurs de la concurrence déloyale des produits d'importation. L'Etat, qui s'est engagé trop tôt sur la voie du démantèlement tarifaire, entend aujourd'hui suspendre les accords y afférents, conclus dans un contexte où le pays était isolé sur le plan international et qui ont été très préjudiciables au secteur de l'industrie nationale », a indiqué, en substance, Benmeradi, relevant, à ce propos, que l'Etat se veut pragmatique dans sa politique industrielle. En matière de concurrence déloyale, le ministre a eu à écouter plusieurs

doléances, dont celle de Abdelkader Aissaoui, patron d'une usine de radiateurs qui produisait 400 unités par jour, utilisant une haute technologie de soudage, et qui se retrouve à l'arrêt depuis deux ans « pour cause d'inondation du marché par des produits de l'importation de moindre qualité et entachés de contrefaçon dans la plupart des cas ». Il en est de même pour le concepteur d'un logiciel demeuré sous-exploité, bien qu'il serait, selon lui, en mesure d'apporter des solutions salutaires pour l'amélioration de la qualité du produit de l'industrie nationale. Ce logiciel « unique en Algérie, en Afrique et dans le Monde arabe » a été produit par un bureau d'études algérien basé à Annaba, a indiqué Benhassine, responsable de ce bureau, expliquant que ce produit porte sur un système de contrôle de la qualité industrielle « analogue à celui qui a permis au Japon d'arriver à la qualité qui fait aujourd'hui la réputation et le prestige de ses produits ». Répondant aux préoccupations des participants à cette rencontre, le ministre a insisté sur le fait que « nous ne voulons plus importer des produits finis, mais du savoir-faire et de la technologie », avant de relever que la crise financière internationale a créé, en matière d'investissements, « un contexte très favorable pour l'Algérie. Nous sommes en voie de

conclure des contrats de partenariat très intéressants avec un grand nombre de grandes firmes internationales, notamment dans le domaine de la mécanique et avec des firmes allemandes », a annoncé dans ce contexte Benmeradi. Les décisions prises récemment, relatives à la dépenalisation de l'acte de gestion, la mise en place de systèmes de garanties à l'investissement, la mise à niveau des entreprises pour laquelle l'Etat a consenti 280 milliards de dinars et une défiscalisation conséquente de l'industrie, ont également été citées par le ministre comme autant de dispositifs mis en place pour stimuler et libérer les initiatives en matière d'investissement. Les intervenants ont exprimé, entre autres, le vœu de voir les mesures de mise à niveau des entreprises « accompagnées de près et jusqu'au bout sur le terrain et ce, en vue de garantir des résultats à la mesure des budgets consentis par l'Etat ». Dans sa réponse aux différentes doléances des intervenants, le ministre a rassuré que toutes les préoccupations des opérateurs économiques ont été recensées et diagnostiquées par le gouvernement et trouveront leur solutions en concertation avec les concernés. Benmeradi a annoncé, dans le même contexte, la tenue d'une rencontre sur ce sujet dès le 28 du mois en cours.

A. A.

PÉTROLE

Les prix du baril en baisse

Les prix du pétrole ont enregistré une baisse ces derniers jours après avoir grimpé jusqu'à 120 dollars. En effet, les prix du pétrole ont encore fortement reculé vendredi à New York après une séance en dents de scie, prolongeant le plongeon de la veille malgré une accélération de la création d'emplois aux Etats-Unis. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" pour livraison en juin a terminé à 97,18 dollars, en repli de 2,62 dollars par rapport à la veille. Sur la semaine, le baril a lâché 16,75 dollars, ou 14,7% par rapport à la clôture de vendredi dernier. Alors que, soutenu par des chiffres de l'emploi meilleurs qu'attendu, le baril a gagné jusqu'à 2,5% en séance, à plus de 102 dollars, le ton négatif de la semaine a finalement repris le dessus peu avant la clôture. "Les faibles indicateurs économiques de cette semaine ont vraiment coupé l'élan du marché", a observé Matt Smith, de Summit Energy. "Les chiffres mensuels de l'emploi ont été meilleurs qu'attendu en termes de création d'emplois mais la hausse du taux de chômage n'est à l'évidence pas une bonne chose", a ajouté l'analyste. Dans un premier temps, le marché du pétrole a réagi positivement à ces chiffres très attendus, se concentrant sur les 244.000 emplois nets créés en avril, lui permettant d'effacer une partie des pertes considérables enregistrées la veille, de près de 10 dollars. Mais, le taux de chômage est remonté après quatre mois de baisse, à 9,0%. Avant la publication de ces chiffres, le cours du baril était descendu jusqu'à 94,63 dollars. A quelques minutes de la clôture, et du week-end, le baril, dont le prix se stabilisait, a fortement reculé.

A. A.



ACCUSÉ

levez-vous !



MAGIE NOIRE

Harcelée par le «mauvais œil»

Suivre les procès dans les enceintes des tribunaux peut s'avérer très utiles pour des études sociologiques. L'affaire qui va suivre et qui a été traitée il y a quelques semaines par le tribunal d'El Harrach en est un exemple. Il y a encore des gens qui attribuent leurs échecs à la malchance et au mauvais œil.

Malika, la trentaine, toujours célibataire et sans emploi, ne comprend pas pourquoi elle n'a pas de chance. Tout ce qu'elle entreprend se solde par un échec. Elle en parle autour d'elle à des voisines, à des cousines et toutes lui disent la même chose : elle est poursuivie par « Ettabâa ». Le mauvais œil.

- Comment faire pour m'en débarrasser ? se confie-t-elle auprès d'une amie.
- Il n'y a pas trente-six solutions ; il faut que tu voies une « m'rabta » lui conseille-t-elle. Seule une « m'rabta » très au fait des sortilèges et de la manière de les annihiler, peut t'en débarrasser.

Ce discours, Malika l'a souvent entendu émanant de la bouche de sa mère mais elle n'a jamais voulu en tenir compte. Le mauvais œil et sa nocivité, elle n'y a jamais cru. Mais quand c'est tout le monde qui en parle, il doit y avoir du vrai. Mais où trouver une « m'rabta » ? On lui donne l'adresse d'une femme à Bachdjarah. Une femme qui réalise des miracles, lui précise-t-on sur un ton avisé et péremptoire. Elle note son adresse sur un bout de papier et, sans rien dire à sa mère, se rend au domicile de la « m'rabta » en question. Elle n'a aucune peine à le trouver. Toutes les femmes qu'elle avait croisées et auxquelles elle avait demandé où il se trouvait l'avaient renseignée. Et la dernière l'y avait même accompagnée parce qu'elle-même s'y rendait. En chemin, elles s'offrent une petite discussion.

- Tu n'es pas de Bachdjarah, toi...
- Non, répond Malika... J'habite Mohammadia... Mais dis-moi, ma sœur, cette « m'rabta » tu la connais ? Elle ne va pas me prendre mon argent pour rien ?
- Ah ! Non... « El Hadja », d'abord, ne réclame rien à ceux et celles qui la consultent. C'est une femme aisée. Elle n'a besoin que de la satisfaction de voir la joie sur les visages des âmes en peine qu'elle soulage.
- Ah ! Moi, si vraiment, elle m'aide à vaincre le mauvais œil qui me poursuit depuis mon adolescence, je suis prête à lui donner la moitié de mes bijoux.
- C'est pour le mauvais œil que tu vas consulter, ma sœur ? Alors tu peux d'ores et déjà te considérer comme guérie. Le mauvais œil est la spécialité d'« El Hadja ». Du reste, nous sommes arrivées



et tu n'as qu'à interroger les hommes et les femmes que tu trouveras chez elle dans les salles d'attente. Regarde, c'est dans cette petite maison qu'habite « El Hadja ». Tu vois toutes ces belles voitures qui sont garées près d'elle ? Elles appartiennent à des commerçants et des hommes d'affaires. Avant d'entreprendre quoi que ce soit, ils viennent la consulter. Généralement, elle leur donne une amulette qui les préserve des échecs, des impôts, de la douane et ça marche pour eux. Tu vas voir ; tous ceux qui l'ont consultée sont aujourd'hui des gens heureux.

Dans la salle d'attente pour femmes, Malika fait la connaissance d'une dame qui lui affirme qu'elle avait frappé à la bonne porte.

- Mon mari était un vrai raté. Il a exercé plusieurs activités commerciales et à chaque fois, il se retrouvait endetté. Il avait même pensé au suicide à un moment donné. Il y a quatre ans, il est venu voir « El Hadja » et depuis tout lui réussit. C'est à croire qu'il a une baguette magique. En réalité, il a un « herz » qu'il porte toujours sur lui accroché à son maillot de corps. Même quand il veut retirer un document administratif, il l'obtient en quelques heures alors que les autres ont besoin de plusieurs jours, voire plusieurs semaines pour l'obtenir.
- Oh ! s'extasie Malika... C'est une femme incroyable.

- Ah ! Oui, tu peux le dire. Je suis venue lui donner un bracelet en or... C'est mon mari qui m'envoie. De temps en temps, il m'envoie pour lui remettre un petit cadeau en signe de gratitude. C'est elle qui nous a sortis de la misère dans laquelle nous nous débattions. Nous n'avions même pas de quoi acheter du lait en boîte pour notre dernier-né.

Malika finit par entrer chez la dame qui devait avoir la soixantaine. Elle regarde Malika et lui dit :

- Toi, tu as un gros problème... Le mauvais œil qui s'est posé sur toi, lorsque tu étais au collège ne t'a plus quittée. Tu as

bien fait de venir me voir. Ta situation, autrement n'aurait fait qu'empirer.

- Il y a de l'espoir que ce mauvais œil s'éloigne de moi ?

- Oui, bien sûr ! Tu vas même te marier dans les mois à venir ! Mais à condition que tu respectes à la lettre ce que je vais te recommander.

- Je ferai tout ce que tu me diras.

- Eh bien ! Voilà, je vais te donner quelques ingrédients ; il est inutile que tu saches de quoi il s'agit. Ils sont à l'intérieur d'un petit sachet en peau de chèvre. Il te suffira de le mettre sous ton oreiller pendant trois nuits. Ajoute aussi une de tes photos d'identité que tu auras pris soin de déchirer de manière à ce que tes yeux n'apparaissent pas. Enterre le tout dans une tombe. Et du coup, tu enterres ton mauvais œil.

- N'importe quelle tombe fera l'affaire ?

- N'importe quelle tombe fera l'affaire mais de préférence, choisis une tombe bien entretenue et appartenant à une femme morte depuis moins d'une année.

Sur le chemin menant chez elle, Malika se met à rêvasser : dans quelques jours lorsqu'elle aura accompli le rite magique que lui avait prescrit « El Hadja », elle redeviendra une jeune fille comme les autres. Elle trouvera certainement du travail et un bel homme croiera son chemin et décidera d'en faire sa compagne jusqu'à la fin de leur vie. Avant de rentrer, elle fait un tour au cimetière de Mohammadia où elle repère une tombe correspondant à la description de la « m'rabta ». Quatre jours plus tard, en milieu d'après-midi, elle retourne au cimetière en question et commence à creuser un petit trou à l'aide d'un tournevis pour y enfouir le petit sachet et la photo déchirée.

Alors qu'elle était sur le point de terminer son travail, elle sent une main se saisir de son épaule. Elle se retourne et voit derrière elle trois policiers et un jeune homme d'une trentaine d'années. Celui-ci dit aux policiers :

- Vous voyez que je ne vous racontais pas d'histoires ? J'étais entré pour prier sur la tombe de ma sœur ainée morte il y a quelques mois seulement et j'ai trouvé cette femme agenouillée en train d'y creuser un trou. Elle veut sûrement y enterrer le cadavre de quelque bébé qu'elle utilisera ensuite dans quelque pratique diabolique.

Malika était si surprise de la tournure prise par son combat contre le mauvais œil qu'elle ne trouva pas de mots pour se défendre. Malika a été jugée au tribunal d'El Harrach. Elle a écopé de 2 ans de prison ferme et de 5000 DA d'amende.

Visiblement, le remède d'El Hadja n'a pas été très efficace. La preuve ? Le mauvais œil harcèle toujours Malika !

Kamel Aziouali

QUERELLE DE VOISINAGE

Ech-chitane, un accusé pas comme les autres

Parfois, on passe de bons moments dans les tribunaux. Un exemple à travers l'affaire suivante.

À Bab Ezzouar, il y a un « haouch » où cohabitaient deux familles paisibles et sans histoires, sauf que de temps en temps, elles se chamaillent pour des futilités. Cette fin d'après-midi-là, c'était au début de l'année en cours, un jeune homme d'une des deux familles a dévoré des yeux une jeune fille de la famille voisine. Ce qui déclenche une bruyante et violente rixe à laquelle prend part tout le monde. Des voisins téléphonent à la police et au bout de quelques minutes, un fourgon de la sûreté nationale surprend tout le monde en flagrant délit.

Tous les membres de cette famille se sont retrouvés au tribunal de Rouiba. Tous ceux que la présidente du tribunal avait interrogés avaient affirmé qu'ils ne comprenaient pas pourquoi ils

s'étaient retrouvés là. Un des membres d'une des deux familles qui semblait être le plus philosophe d'entre tous prend la parole :

« En réalité ce qui s'est passé c'est Ech-chitane qui en est responsable. Sinon, comment expliquer que nous nous disputons souvent alors qu'en réalité, nous nous entendons bien ? C'est, Mme la Présidente, Ech-chitane, Allah yennaalou ou yakhzih qui est le vrai coupable ! »

La présidente sourit et visiblement fournissait des efforts pour ne pas rire. Les autres membres du tribunal, eux, n'ont pas pu se retenir.

C'est peut-être pourquoi les deux familles s'en sont tirées avec seulement des amendes légères à payer. La présidente leur a fait savoir que s'ils récidivaient, elle se ne serait pas aussi clémente.

K. A.

JIJEL, PORT DE PÊCHE ET DE PLAISANCE D'EL AOUANA

Mise en exploitation fin décembre prochain

Le port de pêche et de plaisance d'El Aouana (Jijel) sera livré fin décembre prochain, a annoncé, jeudi dernier le directeur de l'entreprise étrangère chargée de la réalisation de cette infrastructure, en marge d'une visite d'inspection du wali.

Ce port sera bel et bien livré en décembre prochain, a indiqué à l'APS Antonio Leitao, directeur du groupement luso-brésilien Andrade-Zagope en charge de ce projet qui connaît à ce jour un taux d'avancement de 87 %.

Les travaux qui accusent une année de retard par rapport au planning et au délai imparti de 25 mois, en raison de manque d'enrochement, de l'indisponibilité du ciment spécial et de problèmes de réévaluation, ont cependant connu une "certaine accélération dans la cadence de réalisation pour être au rendez-vous avec l'échéance annoncée", a-t-il assuré.

Des opérations de dragage du plan d'eau de huit hectares sont en cours d'exécution par une entreprise sous-traitante italienne pour que le tirant d'eau réponde aux normes de la navigation.

Conçue à la fois pour la pêche et la plaisance, cette infrastructure portuaire, située à une vingtaine de km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, aura une capacité d'accueil de 70 embarcations de pêche (5 chalutiers, 15 sardiniers et 50 petits métiers) et 140 unités pour la plaisance (5 voiliers



et 135 plaisanciers). Ce port aura la double vocation de développer la pêche et de promouvoir le secteur touristique, avec la perspective de création de nombreux emplois en amont et en aval, ont indiqué les responsables locaux du secteur des Travaux publics.

Le port d'El Aouana sera également doté de plusieurs structures et commodités destinées à en faire le centre de vie d'une

nouvelle activité économique et touristique dans cette région de l'ouest de la wilaya. Au cours de leur visite, les autorités de la wilaya ont notamment inspecté des échangeurs situés à Kissir et El Achouet, ainsi que d'autres projets destinés à améliorer le trafic automobile et à décongestionner certains axes, à l'image de l'évitement-sud de la ville de Jijel sur 14,5 km destiné aux poids lourds. APS

RELIZANE, CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement prochain de 85 projets de proximité



La Conservation des forêts de la wilaya de Relizane entend procéder prochainement au lancement de 85 projets de proximité (PPDRI) susceptibles de générer 5.300 postes d'emploi, et ce dans le

cadre du programme de renouveau rural 2011. Ces projets, pour lesquels un montant de plus d'un milliard de dinars a été alloué et qui ciblent 26 communes des 36 collectivités de la wilaya, profiteront à

35.000 habitants, notamment des zones accusant un déficit en matière de ressources et un taux de chômage élevé, selon la Conservation des forêts.

Parmi les opérations programmées dans ce cadre, la plantation d'arbres fruitiers sur une superficie de plus de 200 hectares, l'amélioration urbaine de plus de 770 ha, l'entretien de 2.810 ha de forêts et l'ouverture et l'aménagement de 17 km de pistes.

Ces projets offriront également à la population des zones ciblées, notamment des communes de Ain Tarik, Had Chekala, Zemmoura, Ramka, Jdiouia et Matmar, des unités d'élevage d'ovin, caprin et apicole afin de renforcer leurs revenus.

Près de 900 familles bénéficieront d'unités d'élevage. Il a été décidé de ce fait la création d'environ 540 unités d'élevage apicole, 140 autres d'élevage ovin et 180 d'élevage caprin, a indiqué la Conservation des forêts.

Le programme de PPDRI de la saison 2010-2011, qui touche à sa fin, a permis de générer plus de 4.200 emplois et a profité à près de 5.000 familles. APS

CONSTANTINE

2,5 milliards DA pour l'AEP

Une enveloppe de 2,5 milliards de dinars vient d'être allouée à la wilaya de Constantine, au titre d'un programme complémentaire, pour améliorer la distribution de l'eau potable dans les localités où un déficit est enregistré, a indiqué la Direction de l'hydraulique. La raréfaction du précieux liquide dans plusieurs localités et villages de la wilaya de Constantine a rendu urgente la conduite de projets hydrauliques susceptibles de combler les déficits enregistrés, a précisé le directeur de l'hydraulique. Si l'alimentation en eau potable a connu un saut qualitatif dans la ville de Constantine. Beaucoup reste à faire dans plusieurs communes, à l'image de Didouche-Mourad et de Aïn Abid, entre autres. Il est annoncé, dans ce contexte, la réalisation, dans le cadre de ce programme complémentaire, d'une dizaine d'opérations de raccordement au réseau d'AEP, orientées principalement vers les localités rurales de Béni Yagoub, El Hambli, Bordj M'hiris, El Karia et Kehalcha Kebbar, dans les communes de Aïn Abid et de Benbadis. La cité Benchergui, à la périphérie de Constantine, où les habitants continuent de vivre avec le spectre des robinets à sec, a également été retenue au titre de ce même programme pour bénéficier d'une opération de raccordement au réseau d'AEP, a ajouté ce responsable. Il sera par ailleurs procédé à la réalisation de cinq opérations d'assainissement, en plus de deux opérations de recalibrage et de protection des berges des oueds, a fait savoir le directeur de l'hydraulique. Le secteur de l'hydraulique a bénéficié, dans la wilaya de Constantine, au titre du programme quinquennal 2010-2014, d'une enveloppe globale de 15,7 milliards de dinars pour la réalisation de plusieurs projets hydrauliques qui devront permettre une dotation en H/24 de l'ensemble des communes.

ORAN

40 nouvelles auto-écoles pour la wilaya

La wilaya d'Oran s'est dotée dernièrement de 40 nouvelles structures d'enseignement de la conduite, a indiqué lundi le directeur des Transports, Khaled Talha. Ces auto-écoles agréées dernièrement sont réparties à travers les communes de la wilaya pour répondre aux besoins des différentes régions et encourager l'émergence d'écoles professionnelles pour l'enseignement de la conduite, hautement qualifiées et disposant de moyens et de méthodologies pédagogiques modernes. Le but de l'agrément de ce nombre important d'auto-écoles au niveau de la wilaya vise à combler le déficit enregistré dans ce domaine par rapport à l'évolution du nombre des candidats à l'obtention du permis de conduire, a souligné le même responsable. Ceci contribuera à améliorer la qualité du service et à conférer plus de compétitivité entre les professionnels de l'enseignement de la conduite, notamment à l'ère des défis de développement de la qualité de la formation dans ce domaine pour une meilleure sécurité routière. APS

CÔTE D'IVOIRE

**Le Président
Alassane Ouattara
prête serment**

Alassane Ouattara a prêté serment vendredi dernier, parachevant son accession mouvementée à la présidence ivoirienne au cours d'une cérémonie tendue au palais présidentiel d'Abidjan, qui porte encore les stigmates de la guerre des semaines passées. "Je salue totalement les membres de Conseil constitutionnel pour la décision courageuse qu'ils viennent de prendre en visant le droit... et la justice", a déclaré le président ivoirien. C'est le président du Conseil constitutionnel, Paul Yao N'Dre, qui lui a fait prêter serment, celui-là même, proche de Laurent Gbagbo, qui avait invalidé plusieurs centaines de milliers de suffrages et proclamé le président sortant vainqueur de l'élection présidentielle du 28 novembre. Jeudi 5 avril, le Conseil constitutionnel a finalement proclamé l'élection de Ouattara. Cette décision, a dit Ouattara "a rétabli la vérité des urnes et rendu justice au peuple de la Côte d'Ivoire". Paul Yao N'Dre, qui a été maintenu à son poste après la chute de Gbagbo, a appelé pour sa part les Ivoiriens à tourner la page des événements récents et à se réconcilier. "M. le président de la République, nous saurons trouver les mots juste de compassion (...) pour que les Ivoiriens et la Côte d'Ivoire pardonnent comme ils savent le faire", a-t-il dit dans son discours, interrompu plusieurs fois par des cris. Le grand nombre de dignitaires et diplomates, parmi lesquels l'ambassadeur de France, assistant à la cérémonie tranchait avec les prestations de serment des "deux présidents", le 4 décembre. Une autre cérémonie en plus grand appareil est prévue dans les semaines à venir.

LIBYE

**Des chefs de tribus
appellent à une loi
d'amnistie générale**

Des chefs de tribus réunis à Tripoli ont appelé vendredi à une loi d'amnistie générale pour mettre fin à la guerre civile, tout en apportant leur soutien au dirigeant libyen Maamar El Kadhafi, ont rapporté des agences de presse.

Dans une déclaration concluant une Conférence nationale des tribus libyennes, les participants ont indiqué vouloir "travailler à une loi d'amnistie générale qui inclue tous ceux qui ont été impliqués et ont pris les armes" depuis le soulèvement de février.

Une telle loi "ouvrira la voie à une ère de paix et de pardon", ajoute la déclaration. Le porte-parole du gouvernement, Moussa Ibrahim, avait assuré auparavant que la conférence représentait les tribus de tout le pays, y compris celles des zones rebelles. Toutefois, la déclaration qualifie les insurgés de "traîtres" et s'engage à ne pas "abandonner" Maamar El Gueddafi.

Elle appelle également à des "marches" pour "libérer" les villes tombées aux mains des insurgés. "La conférence appelle aussi les tribus libyennes voisines des villes et des cités dont se sont emparés des groupes armés à lancer des marches pacifiques et populaires pour libérer ces villes en désarmant les rebelles", ajoute la déclaration.

APS

SYRIE

L'armée entre dans la ville de Baniyas

Au lendemain d'une forte journée de protestation ayant fait au moins 26 morts, les chars de l'armée ont pénétré tôt hier matin dans l'un des foyers de la contestation du régime dans le nord-ouest du pays.

L'armée syrienne est entrée hier à bord de chars à Baniyas, l'un des foyers de la contestation du régime dans le nord-ouest du pays, alors que les communications et l'électricité y ont été coupées, ont indiqué des militants des droits de l'Homme.

Les chars ont pénétré tôt le matin à Baniyas et tentent de se diriger vers les quartiers sud de la ville, bastion des manifestants, a rapporté le journal *Libération*.

Des habitants ont «formé des boucliers humains» pour empêcher les chars d'avancer vers ces quartiers, ont-ils affirmé.

Les communications et l'électricité ont été coupées dans la ville, alors que des bateaux de l'armée patrouillent au large face aux quartiers sud, selon les mêmes sources. En outre, des chars encerclent le village voisin de Bayda, selon les militants. La ville de Baniyas est encerclée par l'armée depuis plus d'une semaine. Mercredi soir, les forces de sécurité avaient renforcé le siège de Baniyas où des milliers de personnes avaient manifesté contre le régime. «Il semble qu'ils s'apprêtent à attaquer la ville comme ils l'ont fait à Deraa», une ville du sud où est née le mouvement de contestation et où l'armée a pénétré le 25 avril avant de commencer à



s'en retirer jeudi, avait indiqué l'un de ses militants. Vendredi, des chars ont pris position dans le centre de Homs et dans des quartiers périphériques de cette importante cité industrielle à 160 km au nord de la capitale, selon des militants. Le même jour, au moins 26 manifestants protestant contre le régime ont été tués par les forces de sécurité dans plusieurs villes du centre et de l'ouest, dont 16 à Homs. Les autorités ont annoncé de leur côté la mort de 10 soldats et policiers dans une attaque «terroriste» à Homs. En outre, Riad Seif, l'une des principales figures de l'opposition âgé de 64 ans et souffrant d'un cancer, a été arrêté à Damas, selon le journal

Le ministère de l'Intérieur avait appelé les Syriens à «s'abstenir de participer à

tout sit-in ou manifestation» à l'occasion de la journée baptisée «Vendredi du défi» par les opposants.

«La violence qui empire toujours, les arrestations massives et les mauvais traitements infligés aux détenus n'ont fait que renforcer la détermination des manifestants à travers le pays», a estimé Amnesty International.

La Syrie est en proie à une contestation sans précédent du régime du président Bachar al-Assad qui a succédé au pouvoir à son père décédé en 2000 Hafez el-Assad.

Selon des ONG, depuis le début de la révolte le 15 mars, des milliers de personnes ont été arrêtées et plus de 600 ont été tuées

RI/ Libération

RÉCONCILIATION INTERPALESTINIENNE

**Création d'un Haut conseil de sécurité
pour la refonte des services palestiniens**

Un Haut conseil de sécurité chargé de la refonte des services contrôlés par les mouvements palestiniens Fatah et Hamas, a été mis en place conformément à l'accord de réconciliation interpalestinien, a affirmé vendredi un responsable palestinien indépendant dans la bande de Ghaza.

"La création de cette instance est prévue par l'accord de réconciliation interpalestinienne du Caire, ainsi que des discussions sur un gouvernement non partisan et la

libération des détenus des deux mouvements, qui doivent débiter la semaine prochaine", a précisé Yasser al-Wadiah, président d'un rassemblement de personnalités indépendantes.

"Nous avons été informés aujourd'hui par des responsables égyptiens de la formation du Haut conseil de sécurité comprenant des experts, dont le général Ibrahim Mohammed, chef adjoint des renseignements égyptiens", a déclaré M.

Wadiah, rentré jeudi soir du Caire, où il a assisté aux cérémonies de signature de l'accord de réconciliation mardi et mercredi.

Les membres de ce Conseil doivent se rendre prochainement à Ghaza "pour des réunions intensives avec toutes les parties afin de commencer à appliquer les termes de l'accord" interpalestinien, a-t-il ajouté.

En outre, le comité chargé de la formation d'un gouvernement transitoire d'entente entamera la semaine prochaine ses consultations sur le nom du Premier ministre qui sera proposé au président Mahmoud Abbas, "les deux gouvernements de Ghaza et de Ramallah (pour le Hamas et l'Autorité palestinienne) étant chargés d'expédier les affaires courantes", a poursuivi M. Wadiah.

De plus, "le Fatah et le Hamas vont commencer à remettre des listes de détenus politiques, qui seront examinés au cas par cas en vue de leur libération dans quelques jours", a-t-il souligné.

Les factions palestiniennes, notamment le Fatah et le Hamas, ont signé mardi au Caire un accord de réconciliation rédigé par l'Égypte.

Le président Abbas, chef du parti Fatah, et Khaled Mechaal, chef du bureau politique du Hamas, ont célébré mercredi au Caire la fin de quatre années de division.

APS

MIDI

Rubrique composée par

MobileAlgérie.com
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie

IT & Téléphonie

LG C105 DISPONIBLE EN ALGÉRIE AU PRIX DE 8.000 DA

Un mobile entré de gamme très branché !

Page 13



APPLE

L'iPhone 5 débarque en septembre

Lire en page 13

SMARTPHONES FACEBOOK

Cinq nouveaux modèles pour les amateurs de réseaux sociaux

Lire en page 12



IMAGINE CUP ALGÉRIE 2011

Microsoft a dévoilé le nom du grand gagnant



Lire en page 13

SMARTPHONES FACEBOOK

Cinq nouveaux modèles pour les amateurs de réseaux sociaux

Les premiers téléphones entièrement construits autour des réseaux sociaux sont enfin disponibles. Attendus depuis plusieurs mois par les amateurs de Facebook, HTC Corporation annonce leur lancement sur les marchés européens et asiatiques.

Il s'agit de cinq modèles de Smartphones combinant la puissance de Facebook et la simplicité d'utilisation de l'expérience HTC Sense. Les deux premiers terminaux disposent d'un bouton dédié à Facebook afin d'accéder le plus rapidement possible aux fonctions clés du site leader mondial des réseaux sociaux. Le bouton Facebook est connecté aux mises à jour du site et s'illumine légèrement pour prévenir son utilisateur lorsqu'une opportunité de partager des informations ou de faire un commen-



taire se présente. Le second Smartphone est un nouvel appareil fonctionnant sous la dernière version d'Android Gingerbread 2.3.3 et utilise la dernière version de HTC Sense permettant l'intégration de Facebook à tout moment.

Les deux derniers Smartphones Facebook sont le HTC ChaCha et le HTC Salsa aidant à rester en contact avec ses proches et sa famille en utilisant « Facebook Chat » et « Mail » sur ces téléphones.

A cette occasion, Peter Chou, CEO de HTC Corporation déclare : « Ces téléphones mobiles offrent une nouvelle manière de vivre l'expérience de Facebook sur un appareil mobile ». Et d'ajouter : « Avec plus de 500 millions d'utilisateurs actifs à travers le monde, Facebook est devenu synonyme de réseau social pour tous et dans cette optique nous avons créé les téléphones ultimes des relations sociales pour le grand public. Facebook est l'un des nombreux partenaires avec qui nous travaillons pour proposer à nos utilisateurs des téléphones adaptés, intuitifs et agréables à l'utilisation et ces nouveaux terminaux sont le fruit de notre collaboration ».

LE SAMSUNG GALAXY TAB DISPONIBLE EN ALGÉRIE

La première tablette tactile sous Android 2.2



Samsung Algérie vient d'annoncer la disponibilité, depuis quelques jours, d'un nouveau téléphone mobile. Commercialisé depuis fin 2010 en Europe, la nouvelle tablette

du fabricant coréen : Samsung Galaxy Tab P1000 est, en fait, la toute première tablette tactile de la marque, dotée du système d'exploitation Android 2.2 de Google.

Le Samsung Galaxy Tab P1000 inaugure, ainsi, une nouvelle gamme de produits chez le constructeur coréen dénommée : SmartPad. Cette tablette est parfaitement adaptée aux plus exigeants d'entre nous... Elle permet, en effet, une navigation sur le Web comme sur un PC et accéder à des contenus multimédia quels que soient leurs formats sur un écran tactile de 7 pouces.

La nouvelle tablette de Samsung est dotée d'un écran LCD TFT multi-touch (WSGA 600 x 1024 pixels) qui permet de regarder des films, visionner confortablement des photos, lire ou

partager des documents. Elle est également compatible avec la dernière version d'Adobe Flash Player 10.1.

Le nouveau SmartPad de Samsung est aussi compatible avec les réseaux 3G+ HSPA, Wi-Fi 802.11n et Bluetooth 3.0.

Concernant le prix auquel est disponible la nouvelle tablette de Samsung varie entre 62.000 et 65.000 dinars TTC. Aussi, Samsung fait la promotion de ce petit bijou à travers le réseau social Facebook... Une page est, donc, dédiée à ce produit.

CYBERPARC DE SIDI-ABDELLAH Le business tower livré en 2012

Les deux tours, "business tower", implantées au niveau du Cyberparc de la nouvelle ville de Sidi-Abdellah à l'Ouest d'Alger seront réceptionnées en 2012, a indiqué Sid Ahmed Karcouche, directeur général de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT). Selon ce responsable, ces deux tours conçues pour être un hôtel, ont été transformées en bureaux d'affaires, car la demande, en ce sens, était importante, a précisé M. Karcouche en marge de la Semaine du Web au Cyberparc de Sidi-Abdellah.

LG C105 DISPONIBLE EN ALGÉRIE AU PRIX DE 8.000 DA

Un mobile entré de gamme très branché !



LG Algérie vient d'annoncer la disponibilité d'un nouveau téléphone portable d'entrée de gamme dénommé : LG C105, commercialisé au prix de 8.000 dinars. Le LG C105 est un terminal monobloc qui devrait satisfaire une clientèle cherchant un téléphone portable avec un meilleur rapport qualité/prix. Le terminal de la marque sud-coréenne aux dimensions 11,4 x 5,9 x 1,3 centimètres pour un poids de 94 grammes, permet aux utilisateurs de communiquer avec leurs proches via Facebook, Twitter et MSN Messenger. Côté caractéristiques techniques, le LG C105 est doté d'un écran de 2,2 pouces en 262 144 couleurs dans une résolution 176 x 220 pixels. Il est également équipé d'un appareil photo numérique de 1,3 mégapixels, un tuner radio FM, avec une fonction d'enregistrement et une sortie audio Jack 3,5 millimètres pour la connexion des écouteurs. Niveau connectivité, il bénéficie d'un port microUSB 2.0 et d'une liaison sans-fil Bluetooth 2.1. Néanmoins, ce modèle ne prend pas en charge le WiFi. Quant à la mémoire est de 7 Mo disponible avec un slot pour les cartes mémoires micro SD et micro SDHC d'une capacité maximale de 4 Go. Ce téléphone portable disponible enfin d'une capacité 950 mAh pour jusqu'à 6 heures d'autonomie en communications et jusqu'à 600 heures d'autonomie en veille.

APPLE

L'iPhone 5 débarque en septembre



Reuters, le nouvel iPhone 5 sera muni d'un processeur plus rapide que l'iPhone 4, mais gardera vraisemblablement le même design. Le fabricant à la pomme évite de communiquer plus de détails techniques sur ce nouveau modèle, de peur de la concurrence qui, il faudra l'avouer, est rude, notamment dans le segment des Smartphones. Cela mène certains experts de la téléphonie mobile à dire que l'iPhone 5 n'est qu'une simple adaptation de la version 4.

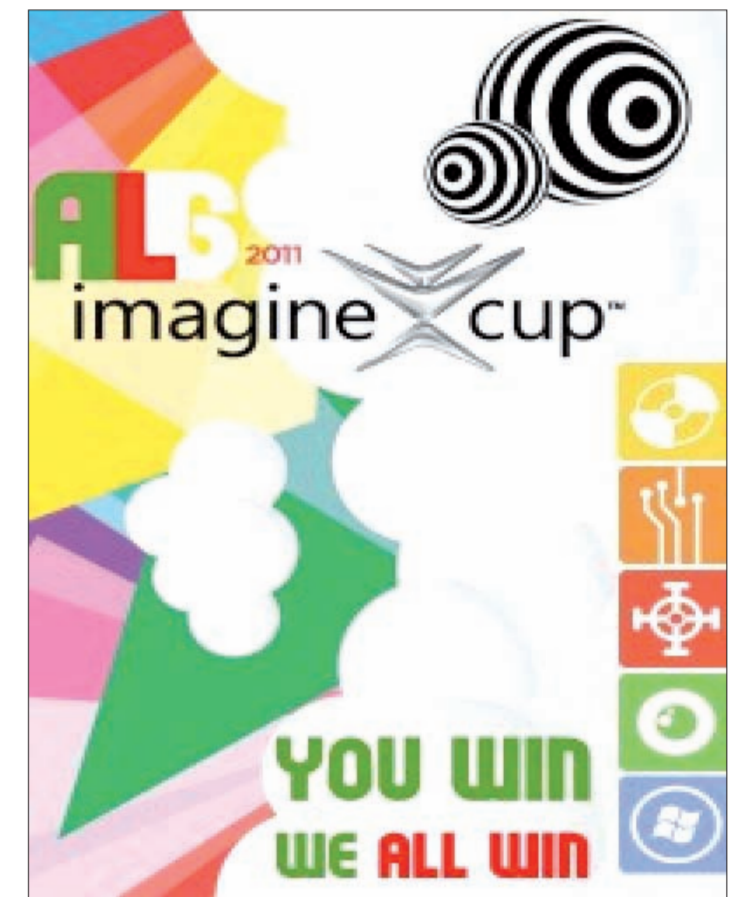
Pas de répit pour le fabricant à la pomme... Apple annonce la commercialisation de l'iPhone 5 dès septembre prochain. Trois ans après son arrivée sur le marché (2007), l'iPhone a permis à Apple de s'imposer comme numéro un mondial en termes de revenus du marché de la téléphonie mobile au 1er trimestre de l'année en cours. L'innovation reste au centre du constructeur ce qui lui a permis de monter en créneau et de voler le haut du podium des meilleures recettes trimestrielles au fabricant finlandais, Nokia. Peu de temps après la sortie de l'iPhone 4, Apple annonce le lancement dès la prochaine rentrée sociale de son nouveau iPhone. Selon l'agence

IMAGINE CUP ALGÉRIE 2011

Microsoft a dévoilé le nom du grand gagnant

La finale d'Imagine Cup Algérie 2011 s'est déroulée au Kiffan Club à Alger. Pour cette septième édition de cette prestigieuse compétition organisée par Microsoft, c'est le groupe « Esiclub » de l'Ecole nationale supérieure de l'informatique (ESI) qui a décroché le sacre final.

Dans une ambiance festive au rythme intense, en présence des responsables de Microsoft, des douze groupes finalistes et leurs parents qu'a eu lieu la 7e finale d'Imagine Cup Algérie. Le groupe gagnant (Esiclub) se rendra cette année à New York du 8 au 14 juillet 2011 et disputera la grande finale aux côtés des 124 groupes venus des quatre coins du monde. Imagine Cup c'est le rendez-vous incontournable des étudiants et lycéens passionnés par les sciences et la technologie. Depuis 2003, Imagine Cup permet en effet aux meilleurs talents de l'informatique et du design du monde entier d'exercer leur passion et leur créativité, en imaginant, concevant et développant des solutions technologiques au service des grands enjeux de notre société. Ayant pour thème : « Imaginez un monde où la technologie nous aide à répondre aux enjeux les plus cruciaux de notre société », les étudiants participant à cette compétition ont conçu leur projet autour de cette thématique qui leur offre la possibilité de s'exprimer, en fonction de leurs centres d'intérêt, sur le commerce équitable, la préservation de la biodiversité, la réduction de l'effet de serre,



l'accès à l'éducation pour les populations défavorisées (handicap, pauvreté...) ou encore la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes... A noter qu'Imagine Cup s'est imposé au fil des années comme un événement

majeur valorisant les filières scientifiques et informatiques du monde entier. Les étudiants candidats, et a fortiori les équipes lauréates, bénéficient d'un véritable tremplin professionnel permettant à leurs projets de prendre vie.

SAMSUNG MOBILE

Le super-droïde : Galaxy S II lancé jeudi dernier

Samsung a annoncé jeudi dernier le lancement de son super-droïde : le Samsung 19100 Galaxy S II. Le téléphone est déjà en vente dans le Royaume-Uni et la Corée du Sud, et sera bientôt disponible dans 120 autres pays, en partenariat avec un total de 140 opérateurs.

Le Samsung Galaxy S II est plus mince, plus rapide et est livré avec un écran amélioré par rapport à ses prédécesseurs. L'utilisation de la technologie Super AMOLED Plus fait que l'écran du combiné soit limpide, avec des images vives et éclatantes.

En plus de ses diverses fonctionnalités, il est doté d'un appareil photo 8 mégapixels avec enregistrement vidéo 1080p, un processeur 1.2GHz, et Android 2.3 OS comme système d'exploitation, grâce à cela le combiné a prouvé sa grande fiabilité et rapidité.



FESTIVAL DE CANNES

Deux cinéastes iraniens condamnés en sélection officielle

Les cinéastes iraniens Jafar Panahi et Mohammad Rasoulof, condamnés à six ans de prison dans leur pays, seront présents dans la sélection officielle du Festival de Cannes avec deux films réalisés "dans des conditions semi-clandestines", annoncent samedi les organisateurs. Outre la peine d'emprisonnement, les deux hommes sont sous le coup d'une interdiction de travailler de vingt ans envers laquelle ils ont fait appel. "Le fait d'être en vie et le rêve de garder le cinéma iranien intact nous encourage à dépasser les restrictions actuelles qui nous sont faites", déclare Panahi dans un message adressé jeudi aux organisateurs. Ces derniers diffuseront ainsi In Film Nist (Ceci n'est pas un film), co-réalisé avec Mojtaba Mirtahmasb. Présenté en séance spéciale le 20 mai, ce journal de bord raconte comment, depuis des mois, Jafar Panahi vit dans l'attente du verdict de la cour d'appel. Quant à Bé Omid é Didar (Au revoir) de Rasoulof, il sera diffusé dans la sélection Un Certain Regard le 13 mai. Ce film de fiction raconte l'histoire d'une jeune avocate de Téhéran en quête d'un visa lui permettant de quitter le pays. Parvenus au Festival ces derniers jours, ces deux films "sont par leur existence même une résistance à la condamnation qui les frappe. Qu'ils les adressent à Cannes, en même temps, la même année, alors qu'ils connaissent le même sort, est un acte de courage en même temps qu'un merveilleux message artistique", soulignent dans un communiqué Gilles Jacob et Thierry Frémaux, respectivement président et délégué général du Festival de Cannes.

ARCHÉOLOGIE

Protection de 25 sites à Laghouat

Une opération de protection de vingt-cinq sites archéologiques, constitués notamment de gravures rupestres, a été retenue dans la wilaya de Laghouat et devra être exécutée cette année, selon le responsable local du secteur de la Culture. Cette opération de protection, actuellement en phase d'étude technique, ciblera des sites archéologiques situés au niveau des communes de Brida, El Ghicha, Sidi Makhlof, Taouiala, Tadjerouna, Sebgag et Oued Morra, a précisé Kacem Derradji. Ces travaux de protection consistent en la mise en place de panneaux d'orientation ainsi que des clôtures d'enceinte pour la préservation de ces sites archéologiques, une des composantes de la mémoire collective de la région. Ces actions seront entamées, une fois finalisée l'étude technique, et seront livrables avant la fin de l'année 2011, a-t-il ajouté. Les biens culturels et architecturaux de la wilaya de Laghouat se sont renforcés, au titre du programme de l'année 2011, de deux opérations de protection, la première consistant en l'élaboration d'un plan de protection de la vieille mosquée de la ville de Laghouat et la seconde portant sur la protection de neuf sites archéologiques dans la région de Sidi Makhlof, ce qui empêchera toute éventuelle restauration ou exploitation de leurs composantes sans autorisation, souligne-t-on. Les sites concernés par cette protection, qui figurent parmi 54 sites, classés en 2007 parmi le patrimoine local, dont 8 vieux ksour, remontant à l'ère islamique, se trouvent dans les villes de Laghouat, Tadjemout, Aïn Madhi, El Assafia, Tadjerouna, El Haouita, Taouiala et Ksar El Hirane. Ce classement, qui ponctue une approbation de la commission spécialisée de wilaya, porte aussi sur le cratère de Madna, dans la commune de Hassi Delaa, en plus des sites naturels, dessins et gravures rupestres, datant de différentes époques historiques, disséminés à travers la wilaya. Dans ce cadre, les services de la direction de la culture viennent d'élaborer les dossiers de classement de cinq autres sites en patrimoine local, dans la commune de Sidi Saâd, en l'occurrence, El Merhma, Gharet El Hmam, Sfiat El Baroud, Sfiat El Gotrane et Oued Ch'gig, en vue de les soumettre à la commission compétente en vue de les intégrer dans l'inventaire complémentaire des sites archéologiques. S'agissant du classement des sites en patrimoine national, deux sont en cours d'étude au niveau du ministère de tutelle, et concernent le ksar d'El-Haouita et le site archéologique de la commune éponyme, renfermant des outils de pierres remontant à l'ère préhistorique.

CÔTES COURTS 2011 - 9^{ES} RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BEJAÏA

Des auteurs-réalisateurs autour de l'écriture des scénarii

Les 9^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa mettent en place cette année encore un atelier d'écriture et de réécriture de scénarii « Côté Courts » qui se déroulera du 11 au 17 juin prochain.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Il faut savoir que cet atelier s'adresse à des auteurs-réalisateurs algériens désireux d'être accompagnés dans la réécriture de leur scénario de court métrage de fiction. Pour ce faire, parmi les candidatures, quatre lauréats tout au plus seront sélectionnés pour participer à l'atelier. Ils recevront chacun une dotation de 50.000 dinars minimum permettant de favoriser l'aboutissement de l'écriture de la version définitive du scénario, ainsi que de la note d'intention et de la note de traitement.

Cet atelier vise à favoriser la création d'œuvres cinématographique algérienne à travers une proposition d'accompagnement scénaristique. Quatre projets, maximum, seront sélectionnés. Ils s'intégreront dans le tissu de production audiovisuelle local et ont pour vocation d'être produits et réalisés dans les 2 ans qui suivent l'atelier. Les deux précédentes éditions de l'atelier «Côtés Courts» ont accueilli 7 lauréats, dont Omar Azoum qui présentera son film *La Corde* lors de l'édition 2010 des Rencontres. L'atelier «Côtés Courts » des 9^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa permettra à chacun des 4 participants de faire évaluer son scénario de court métrage de fiction par quatre intervenants professionnels.

Ainsi que de créer un espace de discussion et d'analyse (séances de travail avec 4 intervenants, échanges avec les autres par-



participants, rencontres avec des professionnels et visionnage de films présentés dans la programmation officielle des Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Les organisateurs veulent à travers ces ateliers pousser les lauréats à faire évoluer leurs projets via une réécriture du scénario et franchir ainsi, grâce à cet atelier, une étape décisive dans le processus de production de son projet. L'objectif est également d'auditer la faisabilité de son projet de court métrage et d'envisager sa production avec un producteur professionnel dans le tissu audiovisuel algérien. Enfin le but de ces rencontres est d'aboutir à une version dialoguée définitive. Parmi les intervenants les cinéphiles auront la chance de rencontrer le producteur Malek Ali Aya. Ce dernier axera son intervention autour de différents thèmes, notamment la différence entre une production du court métrage et du long métrage, le rôle du producteur dans un court métrage, les contrats d'auteur, le rapport vital entre l'écriture d'un

scénario et les moyens de production disponibles, les ateliers d'écriture de scénario, une solution professionnelle, la question de l'autoproduction ou les moyens de convaincre une société de production de produire son projet de court, la présentation des mécanismes de financements pour le court métrage en Algérie, a présentation des possibilités de financements pour les cinéastes algériens à l'étranger, les moyens de diffusion pour un court métrage et enfin la présentation des plus importants festivals de court métrage dans la région et le monde. Malek Ali Aya sera accompagné dans sa démarche par Ahmed Béjaoui, président du FDATIC (Commission nationale de lecture et de l'aide aux projets audiovisuels). Le guide Kodak sera par ailleurs offert à tous les participants (lauréats scénario et production), grâce à CFI, partenaire premier de l'atelier «Côtés Courts» des 9^{es} rencontres cinématographiques de Béjaïa.

K. H.

COUSINE K DE YASMINA KHADRA

Le roman thème d'un opéra du compositeur franco-suisse Michel Runtz

Le pianiste-compositeur franco-suisse Michel Runtz est à l'œuvre depuis quelques mois pour adapter le roman de l'auteur algérien Yasmina Khadra *Cousine K* à l'opéra. "Toute œuvre qui bouleverse appelle une réponse", affirme Michel Runtz dans un entretien à l'APS, indiquant que cette idée lui a été inspirée par la lecture de ce roman, qui dit-il, avait produit une "forte impression" sur lui en raison des grandes similitudes qu'il a constatées entre les atmosphères dramatiques décrites dans cette histoire et ses compositions musicales.

"Avec le romancier, nous avons décidé de collaborer pour la réalisation de ce projet artistique construit autour de la tragédie d'un homme incompris, mal aimé, rejeté par son entourage, enfermé dans une solitude dramatique et où je ressentais les non-dits et les sentiments inavoués révélés dans l'écriture de cette histoire", confie-t-il. "Ma démarche est de transcender la trame du roman qui est assez sombre, par la musique, la danse et une orchestration originale et, en même

temps, puissante dans ses résonances, et qui s'adressera à un large public, sachant que mon but dans la composition musicale est de faire en sorte que l'œuvre ne soit pas élitiste", explique Michel Runtz.

D'une durée de 1 heure 30, ce spectacle, dont la sortie est prévue pour l'année 2012, sera articulé autour d'un texte s'inspirant de quelques extraits du roman, ou de la réécriture de la partie consacrée aux chants, et dont la mouture finale serait conjointement écrite par le romancier et le compositeur. La sonorisation de cet opéra sera métissée et composé de plusieurs formes artistiques, animée par des instruments à cordes conventionnels, accompagnés par des percussions et quelques instruments solistes, précise le compositeur, qui ambitionne de réaliser une œuvre artistique qui porte une "empreinte purement algérienne", et souhaite que la première représentation de ce spectacle ait lieu en Algérie. Michel Runtz, qui vit à Fribourg (Suisse) où il enseigne, affirme qu'il écrit sa musique pour communiquer l'émotion ressentie

face à un texte, un film, mais aussi face à l'esthétique de certains peintres. Auteur de nombreuses compositions musicales, il a présenté ses œuvres en récital dans plusieurs capitales mondiales. Des critiques s'accordent à souligner la pureté de son style musical "fluide, harmonieux et coloré".

Récit flamboyant d'une souffrance incandescente, *Cousine K* relate la folie d'un homme et ses efforts désespérés pour conjurer une enfance vécue comme une malédiction. Traumatisé par la mort atroce de son père, l'absence de son frère, l'indifférence cruelle de sa mère et la méchanceté d'une cousine qu'il aime en secret, le narrateur, un jeune garçon, dépeint dans un monologue désespéré, la souffrance de sa propre inconsistance. Le roman publié en 2003, a été salué par la critique. Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohammed Moulessehoul, est un auteur prolifique, aujourd'hui connu dans le monde entier. Ses romans, dont *Cousine K*, sont traduits dans une quarantaine de pays.

APS

FOOTBALL- COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^{ES} - RETOUR) JSK 3- FC MISSILES 0

LES CANARIS PROLONGENT LEUR FÊTE

C'est une vaillante JS Kabylie qui vient de remporter la manche retour des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique, en «néantisant» les Missiles FC du Gabon chez elle à Tizi-Ouzou.

PAR MOURAD SALHI

À peine une semaine après l'euphorie de sa consécration en Coupe d'Algérie lors d'une finale contre l'USM Harrach, la formation de la capitale de Djurdjura a réussi, non seulement à renverser la vapeur chez elle, mais surtout offrir une méritoire qualification au prochain tour, où elle devrait affronter l'un des perdants des huitièmes de finale de la Ligue des champions africaine. Loin d'être un foudre de guerre, l'équipe a remporté le match aller, en bénéficiant notamment des faveurs de l'arbitre qui avait, rappelle-t-on, procédé par diverses moyens à donner l'avantage aux joueurs gabonais, en expulsant, d'un côté, les éléments clés de la JS Kabylie : Nessakh et Berchiche, tout en offrant de l'autre côté un penalty imaginaire qui signifiera, du coup, le massacre des poulains de Rachid Belhout. Certes, cette compétition ne figure pas dans la liste des objectifs principaux de la JSK, mais c'est la manière avec laquelle s'est déroulé le match aller à Libreville que les Kabyles n'ont pas encore digéré, qui a motivé les coéquipiers de Saâd Tadjer auteur du doublé, pour se racheter coûte que coûte devant cet adversaire qui est loin du niveau de cette compétition. En dépit de cette histoire d'arbitrage africain qui devient de plus en plus



embarrassante, les Kabyles ont affiché sur le terrain une ferme intention dès le coup d'envoi en entamant la rencontre tambour battant, ce qui leur a permis d'ailleurs d'ouvrir le score à la 10^e minute de jeu. A la mi-temps, les Kabyles ont déjà accompli la moitié du chemin en mettant la balle à deux reprises dans les filets de Loussouke, dès lors, la mission devenait du domaine du possible, surtout qu'en face d'eux les Gabonais ne parvenaient pas à dépasser même le milieu du terrain. En dépit de l'absence de quelques joueurs ayant été des acteurs principaux lors de la consécration de dimanche dernier, la JSK a réussi à sortir un grand match même avec un effectif réduit à quatorze joueurs seulement. Le résultat de la première période a beaucoup semé le doute dans le camp du représentant gabonais qui ne savait plus

comment remettre les choses sur la bonne voie. Les Gabonais ont été surpris par le premier but venu sur penalty, magistralement botté par Tadjer, le même joueur a enroulé le cuir une seconde fois sous l'équerre gauche de la cage, et accentué le pressing sur les hommes de Dragan Sinamovic qui se sont créés quelques occasions par la suite, notamment lors des dernières minutes mais sans aucun danger pour l'excellent gardien Asselah qui se distingue, encore une fois, en réalisant un match sans faute. C'est vrai que les Canaris auraient pu mettre fin à tout espoir pour les Gabonais durant les 45 minutes, mais il fallait attendre une série de tirs au but pour que la qualification soit confirmée, et les Kabyles remettent les Missiles à leur place, et prolongent leur fête. M. S.

FOOTBALL- LIGUE 2 (24^E JOURNÉE)

Le NA Hussein-dey rejoint le CS Constantine en tête

Le NA Hussein-dey, victorieux de Paradou AC (1-0) a rejoint le CS Constantine, tenu en échec par le CA Batna (0-0), en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, à l'issue de la 24^e journée disputée vendredi.

Les Sang et Or sous la conduite de Mustapha Heddane ont réussi la meilleure opération de la journée après leur précieux succès contre Paradou AC dans le derby de la capitale. Un but inscrit par Bey Mahmoud à vingt minutes de la fin a suffi au NAHD pour engranger les trois points de la victoire, profitant au passage de la contre-performance du CS Constantine, contraint au partage des points par le CA Batna (0-0) dans l'affiche phare de cette journée.

Disputée à huis clos après la sanction infligée par la Ligue Nationale de football au CSC, la rencontre n'a pas atteint les sommets. Un nul qui arrange beaucoup plus les Batnéens, lesquels consolident leur troisième place au classement à quatre longueurs des co-leaders. L'autre grand

bénéficiaire de cette 24^e journée est incontestablement l'O Médéa, qui s'est imposé largement contre l'ES Mostaganem (3-0) grâce notamment à un doublé de Belguerfi. Déjà vainqueur de l'AB Meouana (3-1) en match en retard mardi, l'O Médéa conforte sa quatrième place au classement devant l'USM Bel Abbès, difficile vainqueur de SA Mohammadia (2-1).

De son côté, le RC Kouba en panne de victoire depuis plusieurs journées, a attendu la venue de l'AB Merouana pour renouer avec le succès en réalisant un véritable festival offensif (6-0) grâce notamment à un quadruplé de Hanifi. A la faveur de cette victoire, le RC Kouba rejoint l'ES Mostaganem à la 6^e place avec 34 points et se relance dans la course pour la montée.

Dans le bas du classement, le MO Constantine, l'AB Merouana et le CR Témouchent se dirigent tout droit vers la descente après la défaite essuyée vendredi. En revanche, la JSM Skikda s'est donné de l'air après sa précieuse victoire contre le MOC (2-1).

Résultats

O Médéa - ES Mostaganem	3-0
CS Constantine - CA Batna	0-0
CR Témouchent - US Biskra	1-1
Paradou AC - NA Hussein Dey	0-1
RC Kouba - AB Merouana	6-0
USM Bel-Abbès - SA Mohammadia	2-1
MSP Batna - ASM Oran	2-1
JSM Skikda - MO Constantine	2-1

Classement

	Pts	J
1. CS Constantine	44	24
- . NA Hussein Dey	44	24
3. CA Batna	40	24
4. O. Médéa	38	24
5. USM Bel-Abbès	37	24
6. ES Mostaganem	34	24
- . RC Kouba	34	24
8. ASM Oran	33	24
9. MSP Batna	32	24
10. US Biskra	30	24
11. SA Mohammadia	28	24
12. JSM Skikda	27	24
13. Paradou AC	26	24
- . MO Constantine	26	24
15. AB Merouana	23	24
16. CR Témouchent	19	24

Mourad Meghni à l'infirmerie

Le milieu de terrain algérien de la Lazio Rome (Serie A) Mourad Meghni, blessé aux adducteurs, ne s'est pas encore entraîné avec ses coéquipiers vendredi et est resté aux soins, a indiqué le club romain sur son site internet. "Mourad Meghni poursuit les soins pour récupérer de la blessure contractée lors du match de la Primavera (espoirs) de samedi dernier", écrit le club laziale sur son site. Meghni s'était blessé une nouvelle fois samedi dernier, lors du match du championnat des espoirs de la Lazio contre la Reggina (3-2), disputé au centre sportif Formello des Romains. L'international algérien, 27 ans, avait dû quitter le terrain dès la 18^e minute en raison d'une blessure aux adducteurs, rappelle-t-on. L'entraîneur des seniors, Edoardo Reja, avait décidé de le faire jouer avec les espoirs pour donner plus de temps de jeu à l'Algérien qui revient d'une blessure l'ayant éloigné des terrains pendant plus d'un an. La Lazio, 4^e, se déplace dimanche à Udine pour affronter l'Udinese, 6^e, à l'occasion de la 36^e journée de Serie A avec comme enjeu, la 4^e place qualificative au tour préliminaire de la Ligue des champions que se disputent les deux clubs ainsi que la Roma (5^e). Les trois équipes se tiennent en un petit point.

Mesloub sanctionné par son club pour une histoire de penalty

L'international algérien Walid Mesloub a été sanctionné par son club Le Havre (Ligue 2 française) et jouera avec l'équipe réserve pour avoir tenu à tirer un penalty contre Laval, alors que c'est son partenaire Gueida Fofana qui devait le transformer, rapporte vendredi le journal L'Equipe. La semaine dernière, lors de la défaite à Laval (1-2), Mesloub avait tenu à tirer un penalty, finalement stoppé par Pichot, le gardien lavallois. Or, ce n'était pas à lui de le tirer, mais à Gueida Fofana. Louvel a donc décidé de sanctionner son joueur en l'écartant du groupe, précise la même source. Le président havrais Jean-Pierre Louvel ne mâchait pas ses mots à l'issue de cette rencontre : "Il y a un peu de colère car je pense que ce n'est peut-être pas celui qui devait tirer le penalty qui a tiré. Quand on fait de la haute compétition, il n'y a pas le droit à l'improvisation." a-t-il déclaré. Candidat à la montée, Le Havre est en panne de victoire depuis six matches. Avant la 34^e journée de Ligue 2, les Ciel et Marine sont à six points du podium. Wahid Mesloub manquera le match de ce soir contre Troyes.

Ziani s'engage officiellement avec Kayserispor

Le milieu international algérien, Karim Ziani, a décidé de s'engager définitivement avec son club de Kayserispor (Div 1 turque de football) pour une durée de deux ans, rapporte samedi L'Equipe. Prêté par Wolfsburg (division 1 allemande) au mois de janvier, Karim Ziani a finalement opté pour la Turquie, dans une transaction estimée à 2,5 millions d'euros. Agé de 28 ans, l'international algérien (60 sélections) a disputé 12 matches dans le championnat turc, et a réussi à convaincre la formation de Cappadoce, actuellement 6^e de classement de la super ligue turque. L'entraîneur de Karim Ziani, le Géorgien Shota Arveladze, ne cache pas sa satisfaction de voir le joueur s'inscrire dans la durée. "Karim est un joueur avec de grandes capacités individuelles qui brille avec toutes les équipes qui l'ont engagé. C'est un meneur, un joueur qui peut diriger une équipe et la guider vers le succès. Nous sommes très heureux qu'il reste avec nous et que Kayserispor le garde plus longtemps", a-t-il confié à la presse locale.

BASKETBALL- COUPE
D'ALGÉRIE MESSIEURS
(8^{ES} DE FINALE)Le tenant du
trophée éliminé

Le tenant du trophée, le TBB Blida a été éliminé par le CRB Dar Beida sur le score de (76-69) en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie de basketball (messieurs) disputés vendredi. Ce tour qui a vu la qualification des principaux favoris, a été marqué par le forfait de l'USMM Hadjout qui ne s'est pas déplacé à Constantine pour y rencontrer l'AU Annaba.

Résultats des matches disputés
vendredi:

GS Pétroliers - ARBEE Alger-Centre	112-48
CRB Dar Beida - TBB Blida	76-69
NA Hussein-Dey - US Sétif	69-64
WA Boufarik - USM Alger	79-67
AU Annaba - USMM Hadjout forfait de l'USMMH	
MOO Ouargla - WR Ain-Bénian	70-57

HANDBALL
NATIONALE I DAMESLe GS Pétroliers
sacré champion
d'Algérie

L'équipe féminine de handball du Groupe sportif pétroliers (GSP) a ajouté à son riche palmarès un 18^e titre de champion d'Algérie de handball et ce, à l'issue de la dernière journée du deuxième tournoi play-off du championnat national séniors-dames de handball qui a pris fin ce vendredi. Les filles du GSP décrochent ainsi leur 18^e titre d'affilée de champion d'Algérie, le troisième de suite sous la dénomination du GSP (ex-MC Alger). Dans la poule play down, l'US Biskra accompagne l'IRF Oran au palier inférieur. Voici les résultats et classement à l'issue de la 6^e et dernière journée de la 2^e phase "Play off" du championnat nationale I de handball "dames", disputé vendredi.

Poule play off :

HBCF Arzew - HHB Saida	18 - 20
HBC El Biar - GS Pétroliers	25 - 19
RIJ Alger - HBC Gdyl	26 - 24
Classement:	Pts J
1 .GS Pétroliers	16 6
2 .HBC El Biar	14 6
3 .HHB Saida	1 6
- HBC Gdyl	9 6
5 .HBCF Arzew	4 6
6 .RIJ Alger	2 6

Poule play down:

IRF Oran - NRF Constantine	13 - 22
EHB Laghouat - JS Azellaguen (forfait de JSA)	
NRF Biskra - OJS Constantine (forfait OJSC)	

Classement	Pts	J
1 .JS Azellaguen	16	6
- OJS Constatine	16	6
3 .EHB Laghouat	10	6
- NRF Constantine	10	6
5 NRF Biskra	6	6
6 .IRF Oran	0	6

TENNIS- FED CUP (EURO-AFRIQUE/GROUPE III)

L'ALGÉRIE PERD SES
TROIS MATCHES

La sélection algérienne de tennis a perdu ses trois matches de la poule (A) comptant pour le tournoi FedCup, zone Euro-Afrique (Groupe III) qui se dispute au Caire, et termine dernière du groupe, rapporte vendredi le site de la Fédération internationale de tennis.

Battues par leurs homologues sud-africaines (3-0), mercredi lors du premier match, les représentantes algériennes se sont inclinées par la suite, respectivement face au Monténégro et à la Lituanie sur le même score (3-0). Face à la sélection de Monténégro, Assia Halo et Fatima Zohra Bouabdellah ont perdu respectivement, Danica Krstajic (1-6 1-6) et Danka Kovinic (1-6 2-6), alors qu'en double Halo et Samia Medjahdi n'ont pas résisté à la paire Krstajic-Kovinic (1-6, 2-6).

Lors de leur dernière rencontre face aux Lituaniennes, les protégées de Mourad Meghari, mal inspirées, se sont faits battre en individuel et en double. En simple, Samia Medjahdi a perdu face à Joana Eidukonyte (1-6, 3-6), avant que sa compatriote Bouabdellah ne s'incline devant Lina Stanciute (1-6, 0-6). En double, la paire algérienne composée de Fatima Zohra Boukezzi et Halo n'a pas réussi à s'imposer devant Aurelija Miseviciute, Lina Padegimaite (2-6, 2-



6). L'entame de la compétition par les joueuses algériennes n'était comme elles l'espéraient lors de la 1^{re} journée (mercredi) face aux Sud-Africaines, puisqu'en simple, Samia Medjahdi et Assia Halo ont perdu, respectivement, face à Natalie Grandin (6-1, 6-2) et Chanel Simmonds 7-6 (4), 6-2. En double, le duo Halo-Fatima Zohra Bouabdellah n'a pas pu résister à la paire sud-africaine composée de Grandin et Sommonds (6-3, 6-4).

La sélection nationale algérienne était composée de Samia Medjahdi, Assia Halo, Fatima Zohra Boukezzi et Fatima Zohra Bouabdellah. Neuf pays, répartis en deux poules, participent au tournoi FedCup, zone Euro-Afrique (Groupe III).

La première poule (A) comprend quatre sélections (Algérie, Afrique du Sud, Lituanie et Monténégro, alors que cinq équipes forment la seconde (B), il s'agit de l'Egypte, la Tunisie, la Norvège, l'Irlande et la Moldavie).

A l'issue des rencontres, les deux meilleures nations joueront en 2012 dans le Groupe II, de la zone Euro-Afrique. Le début du tennis algérien à la Fed Cup remonte à 1997. Ensuite, la sélection algérienne y a évolué durant 7 ans, dans le Groupe II de la zone Euro-Afrique. En 2010, l'Algérie a été battue par la Turquie (3-0) dans le tournoi promotionnel d'accession, et s'est retrouvée au Groupe III de la zone Euro-Afrique.

HANDISPORT

Forte participation attendue
au festival Omar-Aidoud à Zéralda

La ligue algéroise handisport (LAH) organise le Festival du défunt Omar-Aidoud, du 9 au 11 mai à la salle OMS de Zéralda, avec une forte participation, annonce samedi dans un communiqué le Comité d'organisation.

Organisé annuellement en hommage de l'ex-président de la Fédération algérienne handisport (FASHI de l'époque), le défunt Omra Aidoud, le Festival concernera les athlètes inadaptés (filles et garçons) et comprendra deux disciplines: le football (garçons de + et - 16ans) et le basket moteur.

"Toutes les dispositions ont été prises pour une meilleure organisation et la réussite de ce festival, devenu un évènement

incontournable pour la ligue algéroise handisport", a indiqué à l'APS, Mohamed Hachefa, membre de la Ligue. Le festival, ouvert aux athlètes des Centres médico-pédagogiques (CMP) et de la wilaya d'Alger et les centres spécialisés d'animations (CSA), débutera avec le football, ou huit équipes : El Manar, Birkhadem, El Mostakbel, Bou Ismaïl (+16 ans), et Bologhine, El Harrach, Bou Ismail et Rouiba (-16 ans), se disputeront le titre. Pour le basket, les inscriptions sont toujours encourus pour les équipes qui veulent prendre part au festival. "Ce festival va dans le sens de la prise en charge sportive de l'athlète handicapé structuré qui confirme que le handicap ne constitue nullement

une entrave à son émancipation et sa volonté de prouver ses capacités et de son talent", précise les initiateurs de cette manifestation. Le tournoi sera clôturé par la remise des cadeaux, coupes et diplômes aux participants.

Programme

9 mai 2011:

10h : Ouverture du tournoi
12h-16h : 1/2 finale de basketball

10 mai 2011:

9h-11h30 : 1/2 football
14h-17h : finale basket (filles)

11 mai 2011:

10h : finale de football
13h : finale basketball (garçons)

LUTTES ASSOCIÉES

Début des épreuves de la Coupe d'Algérie individuels
cadets-juniors à Oran

Les épreuves de la Coupe d'Algérie individuels de luttés associées "cadets-juniors" garçons ont débuté vendredi au palais des sports Hamou-Boutléli d'Oran, en présence de plus de 400 lutteurs des deux styles libre et gréco-romain. Organisée par la Ligue de wilaya de d'Oran en collaboration avec la Fédération

algérienne de luttés associées (FALA), cette compétition de deux jours réunit des athlètes issus de 13 ligues de wilayas du pays qui se sont illustrées lors des phases de wilaya. La première journée de la compétition est consacrée à l'épreuve de style gréco-romain cadets-juniors dans les différents poids. Cette compétition servira de

tremplin pour sélectionner de nouveaux lutteurs en cadets et juniors pour renforcer la sélection nationale appelée à représenter le pays au prochain championnat d'Afrique des nations cadet-juniors, prévu du 7 au 12 juillet à Staouéli (Alger), selon l'entraîneur national des cadets-juniors, Trouzine Hamid

Kate Middleton : première sortie officielle, en robe... Zara !

Ce n'est pas parce qu'elle est devenue princesse en épousant le prince William, que Catherine Middleton a décidé de changer sa garde-robe ! Bien au contraire ! Celle qui a eu le droit à un mariage somptueux (et coûteux), a ému le monde dans deux robes Alexander McQueen, le 29 avril, mais a surpris ses observateurs au lendemain de son mariage, en exhibant une tenue de chez Zara !

Eh oui, lors de sa première sortie officielle avec son époux, Catherine portait une robe bleue, Zara, à 59 euros et a ainsi confirmé ses goûts simples... qu'elle a transmis à sa sœur Pippa, l'autre star du mariage.

La demoiselle d'honneur a également jeté son dévolu sur une veste bleue de chez Zara, qu'elle a portée avec un jean blanc, à la sortie de son hôtel, au lendemain de la nocé.

Pour la maman de Kate, Carole, la tenue du lendemain devait forcément être française ! Elle a en effet choisi un tailleur Gérard Darel pour faire son apparition et a subjugué tous les photographes.

Les filles de la famille Middleton ont donc bien les pieds sur terre, malgré les millions de leurs parents et Kate, devenue Duchesse de Cambridge, n'entend pas changer de look ni même de boutiques préférées.

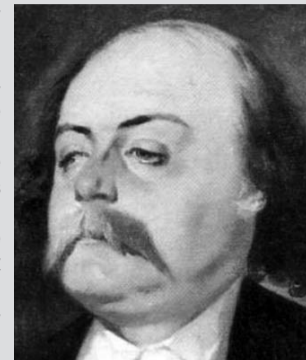
Souvenez-vous, il y a quelques jours, on l'avait déjà aperçue dans des boutiques abordables de Londres en train de faire une razzia en toute décontraction.



LE CARNET DU MIDI

1885 CONTESTÉ ET ADMIRÉ

Gustave Flaubert est un écrivain français. Prosateur de premier plan de la seconde moitié du XIXe siècle, Gustave Flaubert a marqué la littérature française par la profondeur de ses analyses psychologiques, son souci de réalisme, son regard lucide sur les comportements des individus et de la société, et par la force de son style dans de grands romans comme Madame Bovary. Adolescent aux exaltations romantiques, il est déjà attiré par l'écriture au cours d'une scolarité vécue sans enthousiasme. Flaubert entreprend sans conviction, en 1841, des études de Droit à Paris où il mène une vie agitée. Il y rencontre des personnalités dans les mondes des arts, comme le sculpteur James Pradier, et de la littérature, comme l'écrivain Maxime Du Camp qui deviendra son grand ami, le poète et auteur dramatique Victor Hugo. Flaubert est le contemporain de Charles Baudelaire et il occupe, comme le poète des Fleurs du Mal une position charnière dans la littérature du XIXe siècle. Il apparaît aujourd'hui comme l'un des plus grands romanciers de son siècle avec en particulier Madame Bovary, roman qui fonde le bovarysme, puis L'Éducation sentimentale ; il se place entre le roman psychologique (Stendhal), et le mouvement naturaliste (Zola - Maupassant). Ses dernières années sont assombries par la disparition de ses amis, les difficultés financières et par des problèmes de santé. Il meurt subitement ce jour à Canteleu foudroyé par une hémorragie cérébrale.



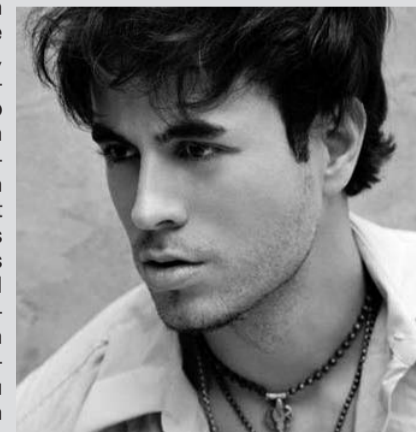
1906 UN RÉALISATEUR HORS-PAIR

Roberto Rossellini est un réalisateur italien de cinéma et de télévision, né ce jour de 1906, à Rome. Il est l'un des réalisateurs les plus importants du cinéma néoréaliste italien, mouvement qui s'est très largement constitué autour de lui et de ses films. Ses premières réalisations furent des courts-métrages. Lorsque le régime fasciste prend fin en 1943, juste deux mois après la libération de Rome, Rossellini travaillait déjà sur Rome, ville ouverte (Roma, città aperta) (avec Fellini qui participa au scénario et Fabrizi qui interprétait le rôle du

prêtre). Il produisit lui-même le film (la majeure partie de l'argent est venue de crédits et de prêts). Ce film dramatique, sorti en 1945 à un succès immédiat et obtint l'un des Grand Prix du Festival de Cannes en 1946. En 1948 Rossellini reçoit une lettre d'une actrice étrangère se proposant de travailler avec lui : Cher M. Rossellini, J'ai vu vos films Rome, ville ouverte et Païsa, et les ai beaucoup appréciés. Si vous avez besoin d'une actrice suédoise qui parle très bien anglais, qui n'a pas oublié son allemand, qui n'est pas très compréhensible en français, et qui en italien ne sait dire que « ti amo », alors je suis prête à venir faire un film avec vous. Ingrid Bergman. Par cette lettre célèbre commence une histoire qui propulse Ingrid Bergman et Rossellini sous les feux de l'actualité. L'histoire d'amour entre Ingrid Bergman et Rossellini a causé un scandale aux États-Unis et en Italie (Bergman et Rossellini étaient tous les deux mariés chacun de leur côté) ; le scandale s'est amplifié quand ils ont eu des enfants (dont Isabella Rossellini qui connaît la célébrité en tant qu'actrice). Ils se marièrent cependant en 1950. Il s'éteint à Rome, en 1977 d'une crise cardiaque.

1975 SUR LES TRACES DU PÈRE

Enrique Iglesias, de son nom complet Enrique Miguel Iglesias Preysler, est un auteur-compositeur-interprète de pop espagnol, né ce jour à Madrid. Il débute sa carrière au Mexique sous un label indépendant, et est ensuite devenu un des artistes les plus célèbres d'Amérique latine. Il obtient ensuite un fort succès sur le marché de la musique latine aux États-Unis, puisqu'il a vendu plus d'albums qu'aucun autre artiste sur une période de temps identique. Il est le troisième enfant du chanteur Julio Iglesias. Il abandonne ses études pour se concentrer sur sa carrière musicale. Ne désirant pas que son père soit au courant de ses projets dans la chanson, il se présente en tant que Enrique Martinez auprès des maisons de disques, utilisant son prénom et le nom de son agent. Il ne voulait pas non plus se servir de son patronyme célèbre pour dynamiser sa carrière. Depuis 2002, Enrique Iglesias est en couple avec la joueuse de tennis et mannequin russe Anna Kournikova rencontrée lors du tournage du clip d'Escape. Ils vivent à Miami dans la propriété d'Enrique. Il se serait mariée en 2004 en secret.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

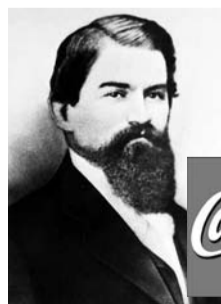
8 mai Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



La Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est célébrée tous les 8 mai de chaque année. Cette date commémore l'anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Elle offre l'opportunité aux membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de célébrer le pouvoir de l'humanité. Pour faire passer un convoi de blessé au milieu du champ de bataille, Henri Dunant eut l'idée de faire une croix (symbole chrétien) de sang sur des drapeaux blancs pour montrer la neutralité, le convoi réussit à passer. Il eut alors l'idée d'une organisation neutre d'assistance aux soldats blessés en temps de guerre. Il contacte les principaux pays pour créer une organisation mondiale neutre. Il imagine le principe de la neutralité des blessés et du personnel soignant : un militaire hors de combat à cause de ses blessures cesse d'être un ennemi, il doit désormais être considéré comme un être humain qui a besoin d'aide. Les médecins et les infirmiers pourront donner leurs soins sans crainte d'être capturés. Ainsi ils ne seront pas forcés d'abandonner leurs blessés en cas de percée adverse.

La Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est célébrée tous les 8 mai de chaque année. Cette date commémore l'anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Elle offre l'opportunité aux membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de célébrer le pouvoir de l'humanité. Pour faire passer un convoi de blessé au milieu du champ de bataille, Henri Dunant eut l'idée de faire une croix (symbole chrétien) de sang sur des drapeaux blancs pour montrer la neutralité, le convoi réussit à passer. Il eut alors l'idée d'une organisation neutre d'assistance aux soldats blessés en temps de guerre. Il contacte les principaux pays pour créer une organisation mondiale neutre. Il imagine le principe de la neutralité des blessés et du personnel soignant : un militaire hors de combat à cause de ses blessures cesse d'être un ennemi, il doit désormais être considéré comme un être humain qui a besoin d'aide. Les médecins et les infirmiers pourront donner leurs soins sans crainte d'être capturés. Ainsi ils ne seront pas forcés d'abandonner leurs blessés en cas de percée adverse.

1886 Invention du Coca-Cola



Elle tire son nom de sa première composition : la feuille de coca et l'utilisation de noix de cola. La boisson était alors vendue par son inventeur le docteur Pemberton, comme remède miraculeux. Le produit contiendra de la cocaïne jusqu'en 1904. (La cocaïne fut interdite par le Congrès américain).

Les 8 premiers mois, une moyenne de 13 verres vendus par jour est atteinte. Un serveur a l'idée de diluer le sirop avec de l'eau gazeuse. En 1887 le produit est racheté à Pemberton pour 2300 dollars seulement par l'homme d'affaire Asa Griggs Candler.

1962 Arrêt du dernier trolleybus de Londres

L'arrivée de l'autobus sonne le glas pour le trolleybus dont le coup d'entretien s'avère plus onéreux. Les pannes fréquentes et le fait qu'il ne peut sortir de son corridor occasionnant ainsi toutes sortes de problèmes à la circulation automobile. Le dernier trolleybus de Londres s'arrêta le 8 mai. Le premier trolleybus de Londres a été mis en service le 16 mai 1931. Le trolleybus roule sur pneumatiques, comme l'autobus, mais il est propulsé par un moteur électrique, comme le tramway. Il est alimenté par deux lignes de contact aériennes appelées aussi bifilaires.



1978 Jacques Mesrine s'évade encore une fois



Jacques Mesrine s'évade en compagnie d'un autre détenu de la prison de la Santé à Paris, vraisemblablement à l'aide de complices. Jacques Mesrine (1936-1979) est un criminel français. Déclaré « ennemi public numéro un » au début des années 70, l'homme aux 1.000 visages est notamment connu pour ses nombreuses évasions et ses nombreux hold-up. Il fut abattu par la police le 2 novembre 1979 Porte de Clignancourt, à Paris, au terme d'une longue et fastidieuse enquête. Sa mort est un premier cas de remise en cause de la légitime défense vis à vis de la police, qui aurait ouvert le feu délibérément et sans mise en garde.

1980 La variole éliminée de la surface de la terre

L'Organisation mondiale de la santé annonce que la variole a été éliminée de la surface de la terre suite à une campagne de vaccination de 12 ans menée dans une quarantaine de pays au coût de quelque 300 millions de dollars. Cette maladie fut responsable autrefois de centaines de milliers de morts par an à travers le monde.

Cancer du col de l'utérus

Les cancers touchant essentiellement la femme sont le cancer du sein en première place, suivi du cancer du col de l'utérus. Le premier étant détectable par l'auto-examen des seins (auto-palpation), le deuxième ne peut être détecté que chez le gynécologue. Un examen gynécologique tous les deux ans est conseillé chez toutes les femmes à partir de 20 ans. Mentionnons encore deux autres cancers plus rares chez la femme : le cancer des ovaires et le cancer de l'utérus, à ne pas confondre avec le cancer du col de l'utérus.

Il existe un lien entre les verrues génitales et le cancer du col de l'utérus. Les deux affections peuvent être causées par un virus de la famille des papillomavirus humains (HPV).

Ainsi, la sexualité jouerait un rôle dans le développement d'un cancer du col de l'utérus. En effet, le nombre de partenaires sexuels, ainsi qu'une sexualité commencée très jeune seraient des causes pouvant entraîner l'apparition d'un cancer du col de l'utérus.

Plus le traitement sera commencé tôt, plus les chances de survie seront grandes, car les cellules anormales n'auront pas encore eu le temps de se disséminer et d'attaquer d'autres organes du bassin. Une fois encore, cela montre l'importance d'un test de dépistage effectué régulièrement chez le gynécologue.

Le cancer du col de l'utérus n'est certes pas le premier cancer chez la gent féminine. Il faut tout de même rappeler qu'il femme sur 4



(chiffres pour la France, lire aussi statistiques cancer du col de l'utérus), atteinte du cancer du col de l'utérus, meure chaque année. Les femmes ont donc le droit de savoir et de se protéger.

Le cancer du col de l'utérus se développe en plusieurs phases et peut être détecté chez le gynécologue par des tests cytologiques (des cellules) réguliers. Le gynécologue effectue, en effet, un test de dépistage à chaque contrôle. Il est recommandé de faire un contrôle gynécologique tous les 2 ans, voir tous les ans, chez les femmes plus

âgées. Ce test est très recommandé, car il est le seul moyen de détecter un cancer du col de l'utérus qui est toujours asymptomatique dans les débuts de la maladie.

On distingue les différentes phases du cancer du col de l'utérus, selon la dissémination du cancer.

Précancer: les cellules sont déjà anormales, mais ne sont pas encore cancéreuses. Dans cette première phase, il y a 3 étapes: la dysplasie légère, modérée, grave.

Ensuite, vient la phase cancéreuse. Au stade 1, le cancer reste limité au col. Au stade 2, le cancer commence son invasion dans les tissus environnants, à savoir la partie supérieure du vagin. Au stade 3, la partie inférieure du vagin est également touchée. Au stade 4, le cancer touchera également le rectum ou la vessie.

Comme tout cancer, il est essentiel de le dépister tôt, afin de le traiter rapidement et d'enrayer sa dissémination. L'efficacité d'un traitement anti-cancéreux étant en général toujours meilleure, quand la maladie ne s'est pas trop développée, fonction du stade d'évolution du cancer.

Selon le site Wikipedia le cancer du col de l'utérus est la première cause de mortalité par cancer dans les pays du tiers-monde (20 à 30% des cas de cancer chez la femme dans ce pays).

Dans le monde on estime que 270'000 personnes décèdent chaque année de ce cancer, dont plus de trois quarts dans les pays du tiers monde.

Symptômes du cancer du col de l'utérus

Le cancer du col de l'utérus se développe en 2 phases et plusieurs sous-stades. La première phase, appelée également phase précancéreuse est asymptomatique. En effet, les cellules du col de l'utérus sont anormales, on appelle cela la dysplasie, mais elles ne sont pas encore cancéreuses.

Dans le stade 1, la dysplasie est légère. Les cellules sont plus déformées lors du stade 2, appelée dysplasie modérée. Dans le stade 3, on rentre déjà dans la dysplasie grave.

La deuxième phase de développement du cancer du col de l'utérus est appelée la phase cancéreuse. Les cellules dysplasiques (déformées) commencent à envahir les tissus aux alentours. Cette invasion entraîne des douleurs, car les cellules malades écrasent les organes du bassin et empêchent également leurs bons fonctionnements.

Lors du premier stade de la phase cancéreuse, le cancer reste limité au col.

Dans le deuxième stade de la phase cancéreuse, le cancer a franchi le col de l'utérus pour venir s'établir également au niveau supérieur du vagin.

Dans le troisième stade de la phase cancéreuse, le cancer du col de l'utérus a également

atteint le niveau inférieur du vagin.

Au stade 4, le cancer du col de l'utérus touche la vessie ou le rectum.

Premiers symptômes de la maladie

- Saignements en dehors des périodes de règles
- Saignements suite aux rapports sexuels
- Pertes vaginales avec forte odeur.

Lors de ces différents symptômes, il est essentiel de demander une consultation médicale, afin d'exclure un cancer du col de l'utérus.

Qu'est-ce qu'une biopsie ?

Effectuée selon les cas, par un chirurgien au bloc opératoire ou par un médecin, dans un cabinet, une biopsie consiste à prélever un fragment de tissu ou d'organe. La nature et la structure du prélèvement sont ensuite passées au crible grâce à un examen microscopique et/ou une analyse biochimique.

Pratique de la biopsie

Sein, foie, rein, moelle osseuse, poumon, utérus, bronches, vessie, estomac, prostate, membrane synoviale et même les paupières ou la langue... les organes et tissus « cibles » d'une biopsie sont nombreux.

Cet examen est généralement indiqué lorsque le médecin souhaite bénéficier d'une étude anatomopathologique pour affiner ou établir un diagnostic. C'est ainsi que la biopsie permet de déterminer si telle ou telle lésion prélevée sur un organe est maligne ou non. Ou à un stade différent, de suivre son évolution ou son étendue. Cet examen est encore souvent requis pour préciser le résultat d'un examen cytologique.

Une biopsie-exérèse peut également être réalisée. Elle consiste en l'ablation totale d'une tumeur, suivie aussitôt d'un examen anatomopathologique.

Déroulement d'une biopsie

Selon les cas, cet examen est le plus souvent effectué sous anesthésie locale ou générale. Il existe différents types de biopsies. Celle dite transcutanée est généralement réalisée à l'aide d'un trocart. Il s'agit d'un instrument de chirurgie constitué d'une tige métallique en forme de cylindre fin, coulissant à l'intérieur d'une canule.

La biopsie peut aussi être réalisée à l'aide d'un endoscope, en passant par les voies naturelles : tube digestif, bronche, vessie...

Risques éventuels de la biopsie

La durée de l'intervention est variable selon la technique utilisée et surtout l'organe ou le tissu ciblé.

Les risques sont principalement liés au geste chirurgical (infection, hémorragie...) et/ou ce qui l'entoure, l'anesthésie notamment.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF : 06 524 100 72

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

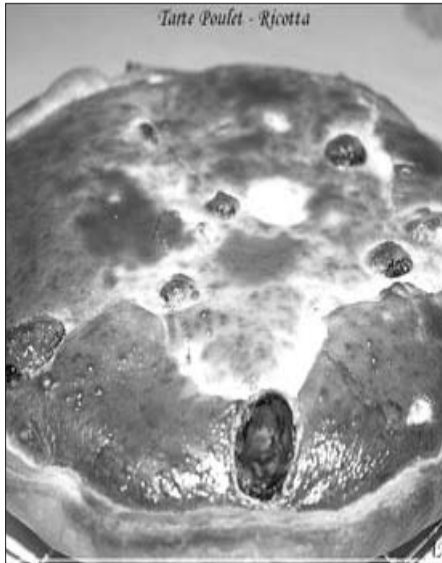
Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel n°11/98 du 01/03/2011, la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Béjaïa informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert paru dans les quotidiens nationaux "El Nahar" et "Midi Libre" du 29/12/2010, relatif aux "divers travaux d'aménagement et de réfection de la polyclinique de Toudja", qu'à l'issue de l'analyse des offres en fonction des critères de sélection indiqués dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise ci-dessous citée :

N°	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE EN DA / TTC	DELAIS	NOTE TECH./40	CRITERE DE CHOIX
01	ETB/TCE ET HYDRAULIQUE BENSLIMANE KAMEL	14.367.722,85	07 MOIS	33,78 pts	Moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis et cela en application de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel n°11/98 du 01/03/2011.



Tarte au poulet



Ingrédients :
Pâte brisée ou feuilletée
150 g de poitrine de poulet
3 œufs
20 g de beurre
100 g d'emmental
Noix de muscade
Sel et poivre

Préparation :
Laver le poulet, le couper en tranches fines que vous plongerez pendant 2 minutes dans de l'eau bouillante, les égoutter. Couper l'emmental en tranches fines aussi. Battre les œufs au fouet avec le sel, poivre et un peu de noix de muscade. Étaler la pâte dans un moule beurré, la piquer à la fourchette, disposer sur la pâte les tranches de poulet puis disposer les tranches d'emmental dans la tourtière en les alternant avec les tranches de poulet, verser le mélange d'œufs dans la tourtière, enfourner et laisser cuire 30 minutes à four chaud.

Gâteau au chocolat



Ingrédients :
100 g de sucre
175g de chocolat
160 g de beurre mou
4 œufs
70 g de farine
80 g d'amandes moulues
1 pincée de sel

Préparation :
Séparer les jaunes des blancs d'œufs. Réserver les blancs. Incorporer les jaunes dans un autre saladier avec le beurre. Ajouter le chocolat fondu, la farine et le sucre et à la fin les amandes en poudre. Battre les blancs en neige avec une pincée de sel. Une fois ceux-ci montés en neige, les incorporer à la pâte au chocolat. Mélanger délicatement en soulevant la pâte pour ne pas casser les blancs montés en neige.
Préchauffer votre four à 180 degrés (th.6) et beurrer un moule rond.
Verser la pâte préparée, enfourner pour une durée de 30 à 40 minutes. Garnir le gâteau en mettant dessus quelques grains de chocolat granulé.

SOINS DU VISAGE

Gestes essentiels pour un teint éclatant

Ça tiraille ou ça gratouille? Pour éviter que votre épiderme vire au rouge, apprenez à minimiser les risques d'intolérance. Fine, sèche et déshydratée, telles sont les caractéristiques de la peau sensible. Il est donc essentiel de ne pas l'agresser.

Première étape

Utilisez le moins de produits possibles sur votre visage pour minimiser les risques d'intolérance, et choisissez-les aussi neutres que possible. Ni trop gras ni trop riches et surtout pas parfumées. Boire pour hydrater l'épiderme de l'intérieur est aussi important que d'appliquer une crème protectrice. Évitez aussi le passage brutal du froid au chaud et une eau trop calcaire.

Prudence au démaquillage
Quand la peau est irritée, mieux vaut utiliser un seul produit

démaquillant et proscrire le rinçage à l'eau du robinet. Même un tonique doux peut se révéler agressif sur une peau réactive. Certaines peaux n'acceptent rien d'autre que des pulvérisations d'eau de fleurs ou de plantes.

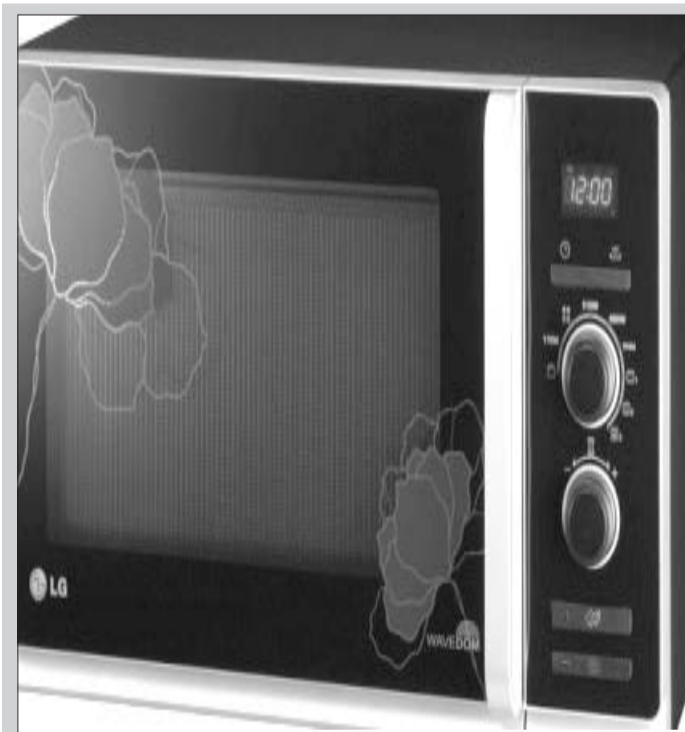
Gestes simples, mais importants

Lavez-vous systématiquement les mains avant de prendre soin de votre visage. Nettoyez votre peau matin et soir : le soir en particulier parce que même sans maquillage, elle est soumise à la pollution. Préférez vos doigts à du coton, du tissu ou du papier, plus rêches. Donnez à la crème le temps de pénétrer avant de passer au fond de teint ou à la poudre. Entre les deux, prenez votre petit-déjeuner. Prenez le temps de détendre la peau, soit pour la maquiller soit pour la nettoyer. Pratiquez des massages circulaires doux sur le visage. Il ne s'agit pas de frotter de toutes ses forces sur une peau sensible. Il est recommandé d'utiliser l'équivalent d'une noisette de crème au creux des mains et de pratiquer la digitopression pour bien relaxer le visage : de chaque côté, du bout des doigts, partez de l'arête du nez, montez le long des sourcils jusqu'aux tempes,



appuyez légèrement, revenez sur les pommettes, descendez vers le menton si bien que vous aurez effectué une sorte de "2" sur chaque joue avec la pulpe de vos doigts.

Ne sortez jamais sans protection. Utilisez au moins une crème hydratante et remettez-en deux ou trois fois par jour, si besoin est.



Le four micro-ondes fait aujourd'hui partie de notre quotidien, si bien que l'on oublie parfois

que quelques règles strictes d'utilisation doivent être scrupuleusement respectées...

UTILISATION DU MICRO-ONDES Les matériaux à proscrire

Le métal

On sait que le four micro-ondes et le métal ne font pas bon ménage. Tous les récipients métalliques (ou contenant des parties métalliques) sont à proscrire : plats inoxydables, barquettes et papier aluminium, louches en fer, moules à pâtisserie, simple couvert. Le métal peut créer des arcs électriques et détériorer votre four.

Le cristal

Le cristal contient beaucoup de plomb, ce qui le rend impropre à la cuisson au four micro-ondes. La vaisselle en terre cuite est également inadaptée : elle absorbe les ondes et allonge les temps de cuisson.

Le plastique

Les récipients en plastique léger, non adaptés à une utilisation micro-ondes pourraient

fondre ou se déformer.

Quel matériau utiliser ?

Vous ne devez utiliser que des récipients en verre, en faïence non décorée, en porcelaine non décorée, certains plastiques et cartons.

Expérience à faire...

Pour savoir si l'un de vos plats peut être utilisé dans un four micro-ondes, faites l'expérience suivante : placez-le dans le four avec un verre d'eau. Chauffez à la puissance maximum pendant 1 minute. Si le plat est chaud et que l'eau est froide, cela signifie que votre plat absorbe l'énergie des micro-ondes et qu'il ne doit pas être utilisé dans un four micro-ondes.

A S T U C E S

La banane atténue le stress



La banane est très riche en potassium et est pratiquement un remède naturel contre le stress. Mangez-en assez souvent lorsque vous vous sentez mal.

Soulager rapidement une tendinite



Pour faire partir ce problème, soulevez le membre touché par la tendinite bien au-dessus du niveau du cœur. Ainsi, il va vite se dégonfler et faire moins mal.

Inhaler du vinaigre pour le rhume



Faites bouillir un verre de vinaigre de cidre et inspirez-en les vapeurs en vous mettant un linge propre sur la tête. Cette action aidera à dégager les narines encombrées.

Nettoyer votre vésicule biliaire



Si c'est bénin, vous pouvez nettoyer cette dernière simplement en prenant le matin un grand verre d'eau froide mélangée à un jus de citron. Buvez le tout à jeun.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Aâla Athar El-Qadam El-hamadjiya
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h30 : Sayadou El-Alghase
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
17h00 : Qadha wa qadar
17h30 : Documentaire
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat
18h45 : Maouid Maa Qanouna
19h30 : Saad El -Gat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : serie Dr House
22h45 : Daouri El-Mohtarifin
00h00 : Journal télévisé



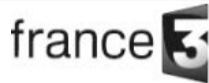
06:00 Zoé Kézako : Mégatroc
06:15 Zoé Kézako :
06:30 Tfo
10:15 Météo
10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
11:55 L'affiche du jour
11:58 Météo
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Face à la mer
12:56 Météo
12:57 Trafic info
13:00 Journal
13:15 Du côté de chez vous
13:19 F1 à la Une : Grand Prix
13:55 Grand Prix de Turquie
16:10 Dr House : Insomnies
17:00 Dr House
17:55 Londres, police judiciaire : Pas de preuve, pas de crime
18:50 Sept à huit
19:50 Du clic à la réalité

19:52 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:41 Météo
20:45 Les Experts
21:30 Les Experts
22:20 Les Experts
23:10 Dans la ligne de mire
01:35 L'actualité du cinéma
01:40 Le club de l'économie
02:15 Le blog politique
02:35 Reportages
03:10 Orchestre national
04:15 Musique



06:10 Ben et Thomas
06:30 Ben et Thomas
07:00 Thé ou café
08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 Judaïca
09:30 Chrétiens orientaux
10:00 Présence protestante
10:15 Kaïros
10:45 Messe
11:40 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:15 Vivement dimanche
16:25 Grands nature
17:30 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche
19:50 L'agenda du week-end
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Quatre étoiles
22:10 Et si on changeait le monde
22:15 Faites entrer l'accusé
23:40 Journal de la nuit
23:50 Météo
23:55 Histoires courtes
23:56 Lundi matin

00:10 Soleil bas
00:20 Les miettes
00:55 Vivement dimanche
01:50 13h15, le samedi
02:25 Thé ou café
03:15 A bord de l'express côtier
03:40 24 heures d'info
03:55 Météo
04:00 Badjaos ou les gitans de la mer
04:20 Stade 2
05:30 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:35 Bunny Tonic
08:36 Tom et Jerry
11:20 Côté cuisine : L'aubergine
11:45 Expression directe : PCF
11:55 Le 12/13
11:58 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:20 Louis la Brocante
14:55 Keno
14:58 Le geste parfait
15:00 En course sur France 3
15:20 L'homme au complet mar-ron
17:00 Chabada : Spéciale 70's
17:55 Questions pour un super champion
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:10 Une histoire épique
22:13 Météo
22:15 Soir 3
22:45 Tout le sport
22:55 Le 10 mai 1981 de

François Mitterrand
23:55 Le pouvoir et la séduction
01:30 Cinéma de minuit
01:31 Je donnerais un million
02:45 Soir 3
03:15 Santé, sécurité
04:45 Les matinales



06:00 M6 Music
07:00 Absolument stars
09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:05 Drop Dead Diva
15:00 Drop Dead Diva
15:50 Drop Dead Diva
17:20 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive
00:15 100 % foot
01:30 Météo
01:35 Zim and Co
03:00 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Karajan dirige la "Symphonie n° 5" de Beethoven
19:55 Karajan dirige la "Marche hongroise" de Berlioz
20:00 Karambolage
20:10 Konstantin Grecic
20:39 Thema
20:40 Chère Martha
22:25 Nourritures terrestres
23:55 One Shot Not
00:50 L'âge de l'amour
02:25 La route des diamants
04:05 Luksus 17 ans est délaissé par ses clients



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Le zapping
09:20 2012, portraits
09:45 Les dessous de table
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 Le zapping
15:30 Les 4 jours de Dunkerque
17:00 The Big Bêtisier
17:50 Les constructeurs
18:45 Les constructeurs
19:40 Les constructeurs
20:40 The Postman
23:50 Direct poker
01:00 Les constructeurs
01:50 Les constructeurs
02:40 Les constructeurs
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:59 Disney Break
10:00 Les sorciers
10:25 Shake it up !
10:50 Shake it up !
11:20 Hannah Montana
11:50 Hannah Montana
12:15 American Dad
12:45 American Dad
13:10 American Dad
13:35 American Dad
14:00 Sanctuary
14:50 Sanctuary
15:45 Warehouse 13
16:35 Warehouse 13
17:45 Tellement vrai
19:30 Friends
20:00 Friends
20:35 xXx 2 : The Next Level
22:30 Starship Troopers 3
20:20 Tellement people
02:00 Poker
03:00 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



Les Experts

20h30



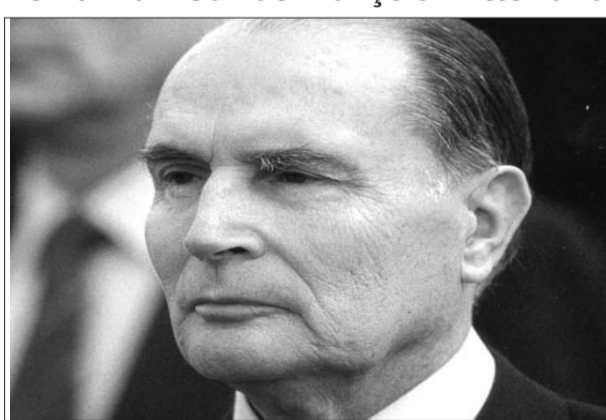
Réalisateur: Alec Smight. Avec: Laurence Fishburne (Dr. Raymond Langston), Marg Helgenberger (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Eric Szmanda (Greg Sanders), Robert David Hall (Docteur Al Robbins).

Un élève du lycée que fréquente la fille de Catherine Willows est retrouvé mort dans une galerie du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la ville, non loin de l'établissement, le soir de la répétition générale du spectacle «Cabaret». La victime a la réputation d'être un raciste invétéré. L'autopsie révèle que le jeune homme avait vécu une vie de violence. L'enquête met à jour un lien étonnamment.



Le 10 mai 1981 de François Mitterrand

21h55



Réalisateur: Jean-Claude Deniau.
Ce documentaire revisite, heure par heure, la journée du 10 mai 1981, qui ouvre le septennat de François Mitterrand, premier et dernier président socialiste, à ce jour, de la Ve République. Il donne la parole aux acteurs du moment, (Valéry Giscard d'Estaing y détaille pour la première fois sa journée de vaincu) et ouvre des archives inconnues. Qui sait que ce soir-là, pendant que le «peuple de gauche» fêtait la victoire de François Mitterrand à la Bastille, certains se partageaient déjà les bureaux du Palais de l'Élysée sur les nappes en papier de la brasserie Lipp ?



Zone interdite

19h45



Jalousie, harcèlement : quand l'amour vire à l'obsession
Présentateur : Mélissa Theuriat.

Quand l'amour se nourrit de fantasmes ou tourne à l'obsession, il peut transformer la vie de la personne aimée en véritable enfer. Persécution, érotomanie, refus de la séparation, que faire quand la relation devient malsaine, effrayante pour celui qui la subit et dévorante pour celui qui la ressent ? Jusqu'où peut-on aller par «amour» ? L'infidélité, première cause de divorce en France, peut aussi mener à tous les excès. Souvent cachée, c'est un secret qui fait mal lorsqu'il est découvert. Peut-on rester fidèle toute une vie à la même personne ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

5 mai 1961, Alan Shepard premier Américain dans l'espace

Il y a tout juste 50 ans, Alan Shepard était le premier astronaute américain à se rendre dans l'espace, soit 31 jours après le vol historique du russe Yuri Gagarine.

En pleine Guerre froide, Américains et Soviétiques menaient une course dans le domaine de la conquête spatiale.

En envoyant Spoutnik, premier satellite artificiel le 4 octobre 1957, les Russes prenaient une longueur d'avance sur les Américains. Moins d'un an plus tard, le 29 juillet 1958, l'Agence spatiale américaine (la Nasa) voyait le jour. C'est finalement le 12 avril 1961 que les Russes envoyaient, les premiers, un homme dans l'espace : Yuri Gagarine. A peine un mois plus tard, les Américains envoyaient Alan Shepard vers les étoiles à bord de la capsule Mercury. Cette dernière est de forme conique et pèse 1,5 tonne. Équipée de rétrofusées, d'un bouclier thermique et de plusieurs parachutes, elle fut ainsi la première à transporter un Américain dans l'espace, à 186 kilomètres d'altitude, emmenée par une fusée Redstone. Le vol dura en tout un quart d'heure (alors que les Russes avaient permis à Gagarine d'effectuer un véritable vol orbital). Les Etats-Unis ont dû attendre février 1962 pour réaliser le même exploit et permettre à John Glenn d'effectuer trois fois le tour de la Terre. Le programme Gemini est venu ensuite prendre la relève. Il était destiné à développer les connaissances nécessaires pour le futur projet Apollo. Alan Shepard retourna dans l'espace dix ans après son premier vol, cette fois à bord d'Apollo 14, en 1971. Il resta célèbre pour avoir joué au golf sur la Lune. Alan Shepard est décédé en juillet 1998, à 74 ans, d'une leucémie.



L'Andalousie ou Mars le temps d'une simulation d'exploration spatiale



Durant cinq jours, l'Agence spatiale européenne (ESA) a dirigé une séance de simulation d'exploration sur Mars. Un rover, une combinaison et un système de contrôle médical ont notamment subi une série de tests afin de s'assurer de leur bon fonctionnement. Pour mener cette opération dans les conditions les plus similaires à celles de la planète rouge, l'ESA a investi les rives du Rio Tinto, une rivière Andalouse située dans le sud de l'Espagne.

Une 3^e paire d'ailes découverte chez certains insectes



Une équipe de chercheurs du CNRS vient de faire une découverte pour le moins surprenante. Une famille d'insectes cousins des cigales a au cours de l'évolution développé une troisième paire d'ailes formant des appendices de couleurs et de formes extrêmement variées. Les 250 millions d'années d'évolution des insectes ont beau avoir été étudiées minutieusement, jamais une troisième paire d'ailes n'avait encore été mise en évidence. Pour la première fois, une équipe de chercheurs du CNRS et de l'Université de Marseille dirigée par Nicolas Gompel et Benjamin Prud'homme, ont révélé l'exceptionnel phénomène. Le critère évolutif a été observé chez les membracides, un groupe d'insectes proche de celui des cigales. Cet ensemble est composé d'une diversité d'espèces aux formes, textures et couleurs variées. Cette particularité leur est conférée par une structure appelée casque, située sur une grande partie de leur corps. Cet appendice permet en quelque sorte de "déguiser" l'animal en empruntant des formes d'éléments naturels tels qu'une fourmi en posture d'attaque une déjection d'oiseau, ou encore une feuille morte... Grâce à ce mimétisme, l'insecte est ainsi capable d'échapper à d'éventuels prédateurs. Pour tenter de comprendre l'origine de ces structures les chercheurs ont procédé à une observation au microscope électronique. Ils ont ainsi découvert que le casque des membracides n'était pas une simple excroissance de la cuticule mais bien un appendice dorsal relié de chaque côté du thorax de la même façon qu'une paire d'ailes. La recherche au niveau génétique a par la suite confirmé ces observations. Les chercheurs sont parvenus à mettre en évidence l'intervention des mêmes gènes pour le développement des deux types d'appendices. Toutefois si les ailes sont reliées au second et troisième segment thoracique, le casque quant à lui s'attache au premier. Une partie de l'insecte où les ailes ne peuvent généralement pas pousser en raison de l'inhibition par un gène : le gène Hox. Les chercheurs ont montré que le gène Hox s'exprimait chez les membracides de la même façon que pour les autres insectes. Les scientifiques tentent à présent de comprendre le phénomène qui régit le développement du casque malgré l'expression du gène Hox.

Des fourmis géantes ont migré entre l'Europe et l'Amérique voilà des millions d'années

Publiée dans Proceedings of the Royal Society B, l'étude, par une équipe canado-américaine, d'une nouvelle espèce de fourmi fossile découverte au Wyoming suggère que de tels insectes, vivant également en Europe, ont jadis migré d'un continent à l'autre via des ponts de terre. Avec ses quelque 5 centimètres de longueur, Titanomyrma lubei, qui vivait il y a environ 50 millions d'années, est l'une des plus grandes espèces de fourmis jamais trouvées. Ses fossiles ont été découverts dans d'anciens sédiments lacustres du Wyoming, aux États-Unis. Cette nouvelle espèce semble très similaire à d'autres fossiles de la même période, trouvés en Allemagne et au sud de l'Angleterre. "Elles devaient être très impressionnantes : l'une d'elles, en Allemagne, avait, estime-t-on, un corps pesant jusqu'au poids d'un roitelet, et une taille similaire à celle de cet oiseau", a déclaré Bruce Archibald, de la Simon Fraser University, en Colombie-Britannique, au Canada. Les chercheurs pensent que ces fourmis géantes doivent avoir fait le voyage de l'Europe vers l'Amérique du Nord - ou vice versa - car ils ignorent encore quelle est l'espèce d'origine. Empruntant probablement des ponts terrestres, elles auraient traversé l'Arctique au cours d'une des périodes de l'Eocène (56 à 34 millions d'années) où la température de la Terre était supérieure à celle d'aujourd'hui.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AIRBAG

Invention de **Allen Breed**

Secteur **Terrestre**

Date **1968**



L'Airbag est un système de sécurité embarqué qui réagit en deux étapes : tout d'abord il faut qu'un choc soit détecté, ensuite il faut qu'un sac se déploie pour protéger les passagers. C'est Allen Breed, un ingénieur américain spécialisé dans la sécurité, qui invente en 1968 le premier airbag automatique, basé sur un détecteur de choc. Il développe son invention au sein de Breed Technologie, la société qu'il a lui-même créée quelques années plus tôt. Pendant des années, les constructeurs automobiles refusent l'innovation de Breed, prétextant que personne ne voudrait d'un sac qui sorte subitement du volant. En 1975, General Motors propose les premières voitures avec Airbag en option.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h03	Fadjr : 3h44	Fadjr : 4h28
Dohr : 12h45	Dohr : 12h26	Dohr : 13h03
Asr : 16h32	Asr : 16h14	Asr : 16h47
Maghreb : 19h39	Maghreb : 19h21	Maghreb : 19h53
Icha : 21h14	Icha : 20h56	Icha : 21h25

WATANIYA TELECOM ALGÉRIE

Joseph Ged reçoit les vainqueurs de la Coupe d'Algérie 2011



Le directeur général de Wataniya Telecom Algérie-Nedjma Joseph Ged a convié, hier, le staff dirigeant et les joueurs de la Jeunesse sportive de Kabylie à un déjeuner à la suite de leur sacre en Coupe d'Algérie 2011. Lors de cette rencontre conviviale, organisée dans un grand restaurant à Alger, les vainqueurs de la Coupe d'Algérie se sont entretenus avec le premier responsable de Nedjma sur des questions liées au sport et aux opportunités de renforcer le partenariat entre les deux parties. A cette occasion, Joseph Ged a déclaré : « Nous sommes ravis de partager avec vous ce moment de convivialité au lendemain de votre victoire en Coupe d'Algérie. Je tiens en mon nom et au nom de tous les employés de Nedjma à vous féliciter à l'occasion de ce sacre et je vous réitère notre engagement à vous accompagner et à vous soutenir en toutes circonstances. La JSK a fait et continue de faire les beaux jours du football national notamment à l'échelle continentale, la preuve en est votre qualification amplement méritée en Coupe de la CAF. » Pour rappel, Nedjma a signé un accord de sponsoring avec la JSK le 2 février 2010 et s'est engagée depuis à fournir les meilleurs moyens pour aider le club à atteindre ses objectifs. Nedjma est également le sponsor officiel de la Fédération algérienne de football, de l'équipe nationale, de la Coupe d'Algérie et de huit clubs de football de Ligue 1 professionnelle, à savoir la JS Kabylie, l'ASO Chlef, le CR Belouizdad, le MC Oran, la JSM Béjaïa, le MC El Eulma, l'USM Annaba, et le CA Bordj Bou-Arréridj.

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU G8 DEMAIN À PARIS

Dahou Ould Kablia représente l'Algérie

Une réunion ministérielle sur la lutte contre le trafic transatlantique de drogue se tiendra à compter de demain à Paris et rassemblera les pays membres du G8, des pays d'Afrique dont l'Algérie, d'Amérique latine et d'Europe directement concernés par ce fléau.

Algérie sera représentée à cette réunion par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, attendu lundi en France. Organisée par le ministère français de l'Intérieur, la réunion regroupera les pays jouant un rôle moteur sur le plan régional dans la lutte contre le narcotrafic, a appris hier une source diplomatique algérienne à Paris. Cinquante-cinq délégations en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Europe, sont attendues à cette réunion préparatoire au sommet du G8, annoncé pour le 26 et 27 de ce mois à Deauville (Normandie-France), sous une présidence française, parallèlement aux organisations internationales, directement concernées par cette question, tels la Commission européenne, Interpol, le Programme des Nations unies sur le contrôle international des drogues (Pnucid), et l'OMS. La lutte contre la déstabilisation des Etats touchés par le trafic transatlantique de cocaïne est l'un des objectifs que s'est fixé la présidence française du G8 en matière de sécurité dans son agenda. La présente réunion ministérielle intervient, selon les autorités françaises, pour réfléchir aux moyens "les plus



Dahou Ould Kablia, ministre de l'intérieur et des Collectivités locales.

appropriés pour lutter contre la montée du trafic transatlantique de drogue et ses effets néfastes sur des régions entières". Le G8 s'était déjà saisi de la question du trafic de drogue en 2003, lors de la réunion ministérielle organisée autour de la lutte contre l'héroïne en provenance d'Afghanistan. Cette impulsion a permis de lancer un programme international intitulé le "Pacte de Paris", qui joue actuellement un rôle majeur dans la lutte contre le trafic d'héroïne. Les dégâts engendrés par le trafic de drogue sont "incommensurables" et l'ampleur prise par la criminalité organisée a affaibli des Etats, voire

des régions entières, par la pénétration de l'argent des trafics dans les économies, sans compter la corruption qu'elle génère et la violence engendrée par les rivalités entre groupes criminels pour capter les marchés, a-t-on expliqué. L'expansion du trafic de cocaïne a entraîné également l'apparition d'une consommation locale, en croissance rapide en Europe comme dans tous les pays producteurs et de transit (Amérique latine, Afrique de l'Ouest) qui s'accompagne d'une montée de la criminalité urbaine et du niveau général de violence. Cette réunion ministérielle va précisément définir les moyens d'une coopération internationale renforcée sur le plan opérationnel. Elle sera l'occasion d'adopter un plan d'action commun portant sur les principaux domaines identifiés, afin de faire face à la montée des trafics et à la puissance acquise par les organisations criminelles internationales. Les conclusions de la réunion seront présentées au sommet du G8 où la présidence française adoptera une "feuille de route" qui sera portée à la connaissance de l'ensemble des pays partenaires (dont ceux du G8 et l'Union européenne) et des organisations internationales pour dégager des pistes d'action sur la question spécifique du trafic de drogue. L'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales en matière de lutte contre le trafic de drogue.

R. N./Agences

Publicite

Dites le en SMS



Le SMS c'est simple et pratique.



L'Algérie تعيش

www.djezzy.com